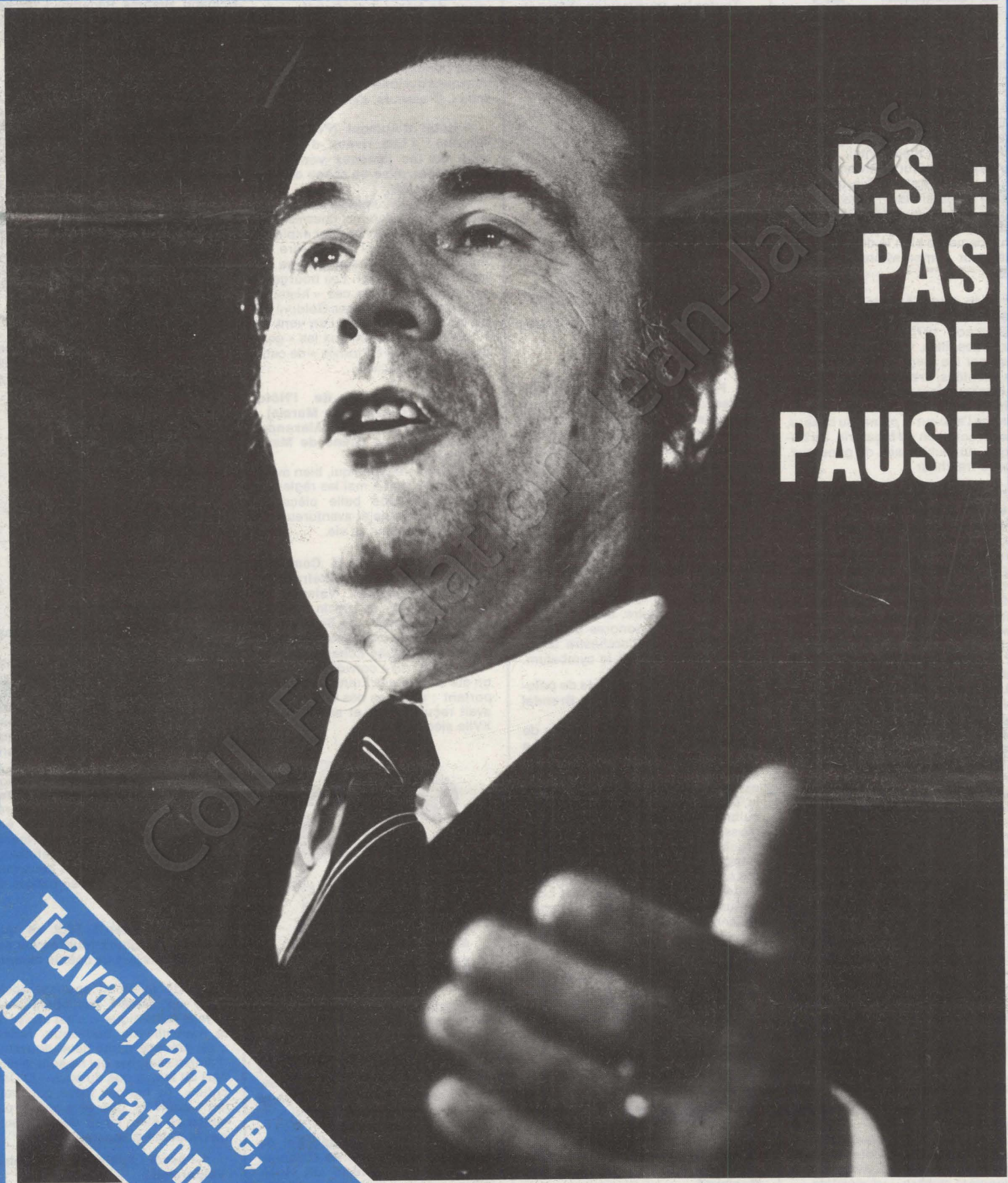


# L'Unité

N° 71 2 F 50

Hebdomadaire socialiste

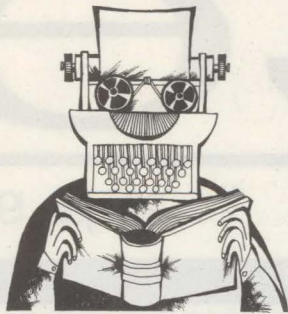
29 juin 1973



**P.S.:  
PAS  
DE  
PAUSE**

**Travail, famille,  
provocation**

# Au risque de vous plaire



## Livres

### ROMANS

\* **Hermann Hesse : Le dernier été de Klingsor (Calmann-Lévy).**

Quatre nouvelles groupées en quelques obsessions, l'angoisse et la mort, et un thème vital, l'amour. Cercles d'enfer sur la Riviera italienne en 1910 ; fraternité à quelques pas de la chute finale ; terreurs d'enfance ; agonie d'un peintre. Le prix Nobel 1946, donnant dans tous les tons, demeure bien le dernier grand littérateur impressionniste allemand.

\* **Don Luca Asprea : Le petit prêtre de Calabre (Gallimard).**

Boccace 1973 ! Le diable aux corps des filles, les étoiles gloutonnées par les bergers, les maquerelles édentées, bref le peuple en prise au bonheur de la sexualité. Le catholicisme ambiant glisse sur sa joie comme l'eau sur la plume du canard. Pas un soupçon de bigoterie. Du baroque, du flamboyant, du généreux. Quelle fraîcheur !

\* **Jacques Teboul : Les trous de la viande (Le Seuil).**

Un disciple de Georges Bataille. Un appareil décadent pour ventres à ensemencher. Fentes du corps et fentes des roches : copulation et irruption volcanique. La terre, notre mère. Hymne à Freud, sonate à la chair. Un ballet pour « happy few » fascinés.

\* **Bernard Noël : Le château de Cène (Jean-Jacques Pauvert).**

L'absurde et l'arbitraire se portent bien ; Druon est un flic adulte qui a toutes ses dents : le livre de Bernard Noël risque d'aller au pilon, d'être interdit comme le furent « les Fleurs du Mal » ! Dans un livre de Guy des Cars, on voit une femme aider son mari à se masturber chez un inséminateur artificiel... pour arrondir les fins de mois ; Guy des Cars a-t-il été condamné et interdit ? Druon a écrit des histoires encore plus salaces ; est-il en prison ? Druon devrait méditer ces paroles de Malraux, défendant « Les paravents » de Jean Genêt à la tribune de l'Assemblée nationale, en avril 1966 : « La liberté n'a pas toujours les mains propres. Mais avant de la passer par la fenêtre, il faut y regarder à deux fois... Du jour où vous voulez avoir un droit de regard sur ce que vous appelez la pourriture, vous risquerez de vous trouver dans la situation de ceux qui condamnèrent Baudelaire. »

### ETUDES

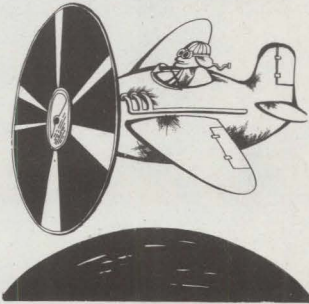
\* **Margaret Gosland : Colette (Albin Michel).**

La première femme à avoir des funérailles nationales : Colette aurait eu cent ans cette année. Avant d'être romancière célèbre — et discutée —

elle avait été danseuse nue au music-hall, journaliste et correspondante de guerre à Verdun, comédienne ; elle finit impotente et académicienne Goncourt. On peut compter ses maris ; on n'a jamais pu nombrer ses chats, etc. Le reste est dans le livre, vivant, sérieux, documenté.

\* **Georges-Arthur Goldschmidt : Molière ou la liberté mise à nu (Julliard).**

Toutes les soumissions obligatoires, toutes les obéissances nécessaires ne réussissent pas à tuer la liberté du créateur. A propos de Molière, « l'Unité » le rappelait récemment (voir n° 62). L'étude de Goldschmidt le démontre aussi.



## Disques

### CLASSIQUES

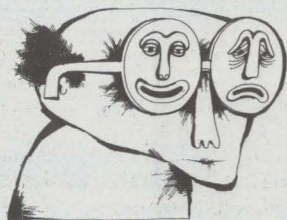
\* **Franz Liszt : Rhapsodies hongroises. Interprétées par Samson François (Emi-Pathé C 045 12165).**

On a souvent reproché à Liszt d'avoir confondu musique hongroise et musique tzigane. Il s'est pourtant clairement expliqué à ce propos : « Nous avons nommé ces rhapsodies « hongroises » parce qu'il n'eût pas été juste de séparer dans l'avenir ce qui ne l'avait point été dans le passé... Les Magyars avaient adopté les Bohémiens comme musiciens nationaux. »

L'habileté de Samson François consiste à produire, avec son seul piano, les effets sonores des deux protagonistes de l'orchestre tzigane : le violon solo et le cymbalum.

\* **Franz Liszt : « Années de pèlerinage ». Au piano, Alfred Brendel (Philips 6500 420).**

Ici, la deuxième des « Années de pèlerinage » ; son thème : l'Italie. Le pays de Dante et de Pétrarque, de Raphaël et de Michel-Ange. Ce qui est étonnant, dans cette œuvre, c'est la parfaite digestion de toute une culture. Opération appréhension réussie : Liszt a su dépasser l'approche romantique d'une terre pour la transposer dans la sublimation de ses souffrances et de ses faiblesses. Des décennies avant l'Histoire, Liszt a réussi à faire, en musique, l'unité italienne.



## Théâtre

### PARIS

\* **Carré Thorigny : « Ah ! Ah ! Ah ! » par le Théâtre-école de Montreuil.**

Spectacle satirique. Avec masques et pancartes. Où des blanchisseuses, des fraiseurs et des tourneurs, des cartonneuses, des O.s. de tous les horizons racontent l'amertume de leur quotidienneté sous-payée. Faux-rêves et modes en provenance de l'« american way of life », presse sophistiquée et publicité démagogique en prennent pour leur grade. Quel oxygène !

\* **Le Kaléidoscope : « Dialogues de bêtes » de Colette, mise en scène de Guy Lauzin.**

Un des livres les plus émouvants de Colette transposé pour le théâtre. Avec bonheur et amour. Avec force masques qui jouent leur rôle... d'animaux. Dresseurs, s'abstenir.

\* **Hôtel d'Aumont (Festival du Marais) : « Les rivaux d'eux-mêmes ou les jumeaux vénitiens » de Goldoni, mise en scène de Jacques Mauclair.**

XVIIIe siècle : épidémies pour décimer les populations, guerres pour tuer les jeunes, riches pour exploiter les pauvres. Ainsi est l'ordre du monde où imbéciles et gredins ennoblis commandent. Les bourgeois vénitiens riaient de ces « histoires divertissantes » signées Goldoni. Ils ne se doutaient pas qu'un vent de révolte les balayerait, eux les « gendarmes brutaux et bornés » de cette ordonnance sociale...

\* **Cave gothique de l'Hôtel d'Ouscamp (Festival du Marais) : « Henri III et sa cour » d'Alexandre Dumas, mise en scène de Mario Franceschi.**

La première pièce qui, bien avant « Hernani », mit à mal les règles du classicisme. Une belle pièce de musée, fantasmagorique et aventureuse. A voir une fois dans sa vie.

\* **La tournée de la Comédie-française (à Dijon, Villefranche-sur-Saône, Vienne, Valence et Pézenas) : « Le médecin volant » et « Les fourberies de Scapin » de Molière. Mises en scène de Francis Perrin et Jacques Echantillon.**

Le départ du « convoi Molière » : un été à travers la France. Point important : chacune des villes-étapes avait reçu Molière et sa troupe au XVIIIe siècle.



## Festivals

\* **Festival d'Occitanie, à Montauban-Moissac.**

« Héliogabale » : opéra de Déodat de Séverac, par la Chorale Orphéo Laudate de Barcelone et l'Orchestre du Capitole de Toulouse. Forum sur « Déodat de Séverac et la décentralisation aujourd'hui ».

\* **XIXe festival international de musique de chambre de Divonne.**

Récital du violoniste Ulf Hoelscher ; concert du Quatuor Vegh ;

l'Orchestre de chambre de Stuttgart joue Bach, Mozart et Haydn.

\* **35e festival international de Strasbourg.**

L'Orchestre de Paris et Montserrat Caballé interprètent Haendel et Richard Strauss.

\* **Fêtes musicales en Touraine, (à Tours).**

Le pianiste Arturo Benedetti Michelangeli joue Bach, Schumann, Brahms, Paganini. L'Orchestre Bach de Munich, dirigé par Karl Richter, interprète les « Concertos brandebourgeois ».

\* **Festival de Lyon.**

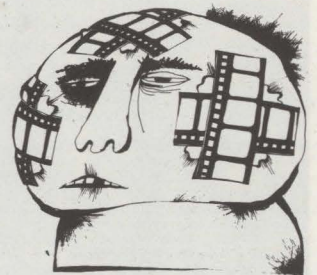
Musique : « War Requiem », de Benjamin Britten (première audition). Théâtre : « Le cavalier seul » d'Audibert, par le Centre national dramatique de Lyon.

\* **Festival de Pézenas (fête du Tricentenaire de Molière).**

Conférence : Molière en son temps. Théâtre : « Il était une fois... l'Ecole des femmes » par le Centre dramatique national de Nice-Côte d'Azur, « Le médecin volant » et « Les fourberies de Scapin » par la Comédie-française.

\* **Festival d'Arles.**

Exposition : César, Manessier, Picasso, Strandt. Folklore. Musique : Youry Boukof ; l'Orchestre de chambre de Stuttgart.



## Cinéma

\* **Jerry Schatzberg : L'épouvantail.**

La déambulation de vagabonds sur la « high road » américaine, on a déjà beaucoup vu ça. Une amitié entre hommes aussi riche et aussi complexe qu'une histoire d'amour, on a déjà vu aussi. Mais parce que Schatzberg sait poser sur les gens et les choses un regard neuf, il donne un ton bouleversant à son histoire. Celle de personnages frères des protagonistes de ses deux précédents films (« Portrait d'un enfant déchu » et « Panique à Needle Park ») : selon sa propre définition, « des héros innocents et désarmés devant la vie, qui sont en dehors du rêve américain. »

\* **Woody Allen : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe sans jamais oser le demander.**

Woody Allen en spermatozoïde dans un sketch pastichant « Le voyage fantastique », c'est une petite merveille de burlesque. Hélas, c'est précédé d'une demi-douzaine d'autres sketches qui ne sont la plupart du temps que du sous-« O Calcutta », de bonnes idées qui tournent court et des séquences pénibles où Allen ne se donne même pas la peine d'apparaître.

\* **Pascal Aubier : Valparaiso, Valparaiso !**

Voir le n° 68 de « l'Unité ».

# Sommaire

4

Histoire d'un congrès

5

Les grandes campagnes du P.s.

6

Le nouveau Comité directeur

7

Editorial : Les réponses de Grenoble

8

Le Congrès en images

10

Des militants parmi d'autres

11

Lip : Et maintenant ?

Les socialistes proposent

12

Extrême droite : Travail, famille, provocation

13

A contre-pied

14

Est-Ouest : Deux Grands commerçants

16

Sports : La Grande boucle, société de classes

17

Environnement : Des questions gênantes

18

Histoire : Un ogre affamé

Télé-sélection

19

Document : Les surexploitées

23

Mots croisés

24

Le livre de la semaine : Quand le Prince choisit la mort

## PHOTOS ET DESSINS

Gérald Bloncourt (pages 19,20,21, 22) Carlos Brito (page 5) Pierre Guéna (pages 6,7,8) Keystone (pages 8,9) Pascal Lebrun (pages 1,8,9) Roger Viollet (pages 17) Sabadel (pages 14,16,20,21), Teich (page 13) Vasco (pages 12,14).

# Courrier

## Les retombées du T.n.e.

L'article de Jean Montagnard, « Le monopole de Jack Lang », paru dans le n° 69 de « l'Unité », a suscité diverses réactions.

D'abord, Antoine Vitez, co-directeur artistique du T.n.e., nous écrit : « Je suis surpris de l'attitude inamicale de votre collaborateur à l'égard du Parti communiste... » Et plus loin, se désolidarisant de la présence des œuvres de Maurice Druon au château de Vincennes : « Protestons ensemble contre le fait que les musées nationaux vendent les œuvres du ministre, mais ne nous en faites pas grief, nous n'y sommes pour rien. »

Nous acceptons avec plaisir la proposition d'Antoine Vitez : que Druon aille se faire vendre dans les kiosques de gare ; là est sa véritable place !

Quant aux critiques formulées à l'encontre de certains communistes, il est vrai que l'argumentation citée (« on ne peut rien dire contre Lang, puisqu'il y a Vitez ») ne reflétait pas exactement les positions officielles du Parti communiste français à l'égard du

Théâtre national des enfants. Mais nous avons toujours considéré qu'un militant, par ses paroles, engageait son Parti. Les propos tenus étaient stupides : ils méritaient une critique. Le démenti qui a suivi leur publication ne peut que nous réjouir.

Enfin, notre prise de position à l'égard du conseil général de la Seine-Saint-Denis n'était pas sans fondement : la Compagnie Bazilier a bien reçu, en date du 28 mai 1973, une lettre du secrétaire général de la préfecture de Bobigny, A. Lacolley, l'informant que les subventions départementales lui étaient refusées pour l'année 1973 et pour l'avenir. Mais nous avons été heureux que le 15 juin 1973, jour de la parution de l'article dans « l'Unité », le conseil général de la Seine-Saint-Denis annonce qu'il subventionnerait finalement la compagnie Bazilier sur le budget de la « Maison de la Culture 93 en perspective », installée au Théâtre de la Commune d'Aubervilliers. Si « l'Unité » a quelque peu contribué à ce que justice soit rendue à une troupe théâtrale de qualité, qui le regrettera ?

Toutefois ces deux éléments positifs ne doivent pas nous masquer l'essentiel : la gauche unie n'a rien à gagner en fermant les yeux sur la manœuvre ministérielle opérée grâce à Lang — fût-ce au corps défen-

dant de ce dernier. Une lettre de Bernard Marrey, secrétaire général du Syndicat national des professions artistiques et culturelles C.f.d.t., abonde dans ce sens, dans le sens de la lucidité : « Bravo pour votre article contre le monopole Jack Lang... » Et Bernard Marrey nous transmet une lettre qu'il a adressée au « Monde » pour protester contre le contenu des déclarations de Jack Lang dans ce journal (n° daté du 8 juin 1973) : « ... Faire des spectacles gratuits pour les enfants de Vincennes et de Paris ne serait pas critiquable en soi, si ces mêmes spectacles n'étaient vendus de 5 à 10 000 francs très nouveaux en province, et si la subvention de M. Lang n'avait été, pour une bonne part, prise directement sur les crédits normalement destinés à l'aide aux animateurs et à l'aide à la création... Alors que nombre de jeunes compagnies n'ont même pas dix vieux millions de budget annuel, c'est volontairement enterrer un budget déjà maigre dans le béton (de la transformation du Palais de Chaillot), au lieu de l'investir dans les hommes... Que Jack Lang accepte d'être l'instrument de cette politique ne concerne que lui ; mais si les mots ont un sens, elle ne saurait être qualifiée de culturelle. Et elle ne pourra l'être tant qu'elle sera arrêtée sans consultation des intéressés. »

# HISTOIRE D'UN CONGRES

D'un de nos envoyés spéciaux

Un bon millier de délégués et plusieurs centaines d'invités, français et étrangers, ou de journalistes, une immense salle — peut-être un peu trop vaste pour y suivre aisément les débats, des tentures rouges et grises, une grande banderole : « Le socialisme pour la libération des travailleurs, des citoyens et des peuples », une série de stands — parmi lesquels celui installé par les ouvriers des usines Lip a battu les records d'affluence — un restaurant self-service fonctionnant sur place en permanence, tels sont quelques éléments du décor dans lequel le congrès du Parti socialiste vient de vivre pendant trois jours à Grenoble.

Premier congrès ordinaire du Parti né en juin 1971 à Epinay. Sur un point au moins, le rapport de forces entre les différents courants de pensée, il ne pouvait y avoir aucune surprise : à un chiffre près, la composition du nouveau Comité directeur, conséquence directe de la répartition des mandats sur les quatre motions qui restaient en présence, est bien celle que, connaissant les votes intervenus dans les fédérations, nous avons pu annoncer dans « l'Unité » dès vendredi dernier. Nul n'était donc en haleine et, hormis quelques temps forts, dont naturellement les deux heures du discours de François Mitterrand, beaucoup de délégués auront sans doute trouvé le congrès un peu terne.

Mais l'enjeu de Grenoble ne se situait pas au niveau du « spectacle ». Il s'agissait de savoir comment et sur quelles bases dyna-

mique d'Epinay allait pouvoir connaître un nouvel élan. La réponse à cette question n'était pas forcément acquise à l'ouverture du congrès. Et c'est sans doute l'interrogation sur ce point qui laissait planer un léger malaise tout au long de la première journée.

## La logique d'une compétition

Le problème de la majorité se posait, en effet, en des termes fort différents de ceux d'Epinay. Il y a deux ans, trois courants s'étaient, en fin de compte, alliés — alliance contre nature, avait-on dit — pour obtenir 51 % des mandats et emporter la direction du Parti. Cette fois, les signataires de la motion 1 étaient, dès le départ, assurés d'enlever la majorité absolue. Ils l'étaient encore davantage après l'accord réalisé au Comité directeur du 23 mai avec Alain Savary et ses amis. Il leur était donc possible, théoriquement, de se contenter de ce renfort et de gouverner le parti en s'appuyant sur les deux tiers des adhérents.

Cette thèse, qui signifiait donc la rupture avec le Ceres, trouvait de nombreux avocats parmi les partisans de la motion 1, aussi bien chez d'anciens conventionnels que chez des membres du courant que l'on appelait à Epinay « Nord-Bouches-du-Rhône ». D'autres, tout aussi mêlés, défendaient la thèse inverse, désireux de voir toutes les composantes de la majorité d'Epinay demeurer dans celle de Grenoble.

On peut certes s'étonner que le problème se soit posé, dans la mesure où aucune rupture ne s'était produite au sein de la direction sortante. Mais à partir du moment où, au-delà du 23 mai, les dirigeants du Ceres avaient choisi de se compter sur leur propre texte — ce qui leur a d'ailleurs permis de mesurer leur réelle progression depuis deux ans — on était entré dans la logique d'une compétition où la recherche du plus grand nombre de mandats était devenue la préoccupation première. D'où une série d'affrontements locaux et de surenchères créant peu à peu une certaine tension. Par exemple, l'insistance du Ceres à se présenter comme l'aile gauche du Parti n'était guère appréciée par un certain nombre de ceux qui ne se sentent nullement en retrait sur ce plan.

C'est donc dans ce climat incertain que s'est ouvert le congrès. Durant toute la première journée, les délégués eurent bien le sentiment que l'intérêt était ailleurs qu'à la tribune où défilaient les quelque cinquante orateurs inscrits dans la discussion générale. Certaines interventions furent pourtant écoutées avec intérêt, comme celle de Jean-Pierre Cot, signataire de la motion 1, et celle de Gilles Martinet, premier orateur de la motion 2, s'efforçant de tenir un langage apaisant.

Bénéficiant d'un auditoire plus nombreux, les discours de samedi matin, ceux de Georges Sarre, Jean Poperen, Jean-Pierre Chevènement et Jacques Piette, tous bien construits, ne faisaient pourtant que verser à nouveau au débat des pièces déjà connues, Gaston Defferre tranchant sur l'ensemble par le choix des sujets traités.

C'est alors — il était 12 h 30 — que Nicole Questiaux, qui présidait, donna la parole à François Mitterrand et que se produisit du même coup le tournant du congrès.

## Pas de pause

Parlant en tant que signataire de la motion 1, le Premier secrétaire du Parti était décidé à ne pas mâcher ses mots. Pendant deux heures, les formules percutantes tombèrent les unes après les autres. Et d'abord celle-ci, qui donnait le ton : « Je récuse la division entre ceux qui seraient les maîtres de l'avenir et ceux auxquels on adresse des compliments pour le passé récent. Ceux qui ont été responsables de ce passé récent entendent, moi le premier, assumer l'avenir, en tout cas pour les deux ans qui viennent. »

D'où découlait cet avertissement donnant sa vraie signification au débat : « Si je ne refuse pas les synthèses, j'accepte la rupture. »

Traités sans ménagements au niveau de leur comportement, les signataires de la motion 2 n'en applaudissaient pas moins le contenu politique du discours et l'énumération des actions concrètes à mener, résu-



**SOCIETE  
INFORMATIONNELLE**  
Idée pour l'autogestion  
Henri LABORIT

Dans cet ouvrage, l'auteur redéfinissant la hiérarchie des valeurs et l'information, montre comment la "société informationnelle" ouvre des voies nouvelles à l'autogestion.  
Un livre clé pour instaurer une société autogérée.

## L'AUTOGESTION VOUS INTÉRESSE

Ces  
deux  
ouvrages  
vous  
intéressent  
donc...



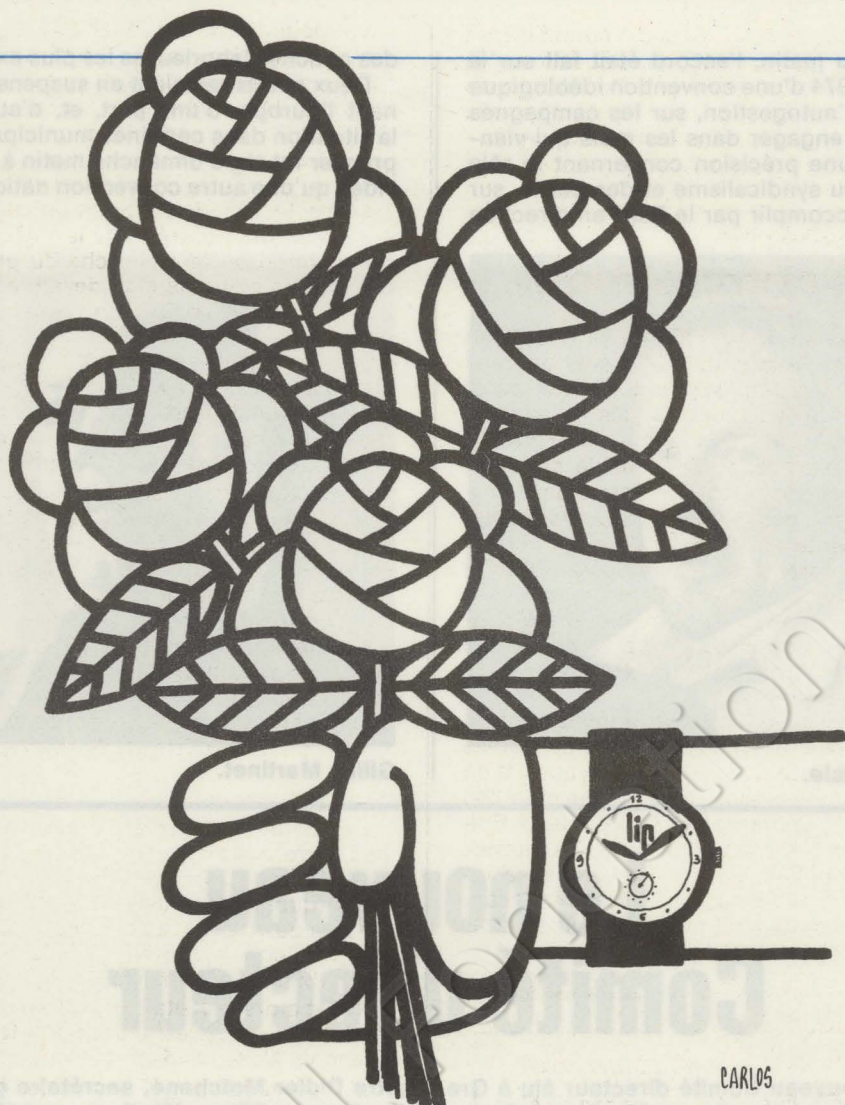
**LA C.F.D.T.  
ET  
L'AUTOGESTION**  
Edmond MAIRE  
Alfred KRUMNOW  
Albert DETRAZ

disent ce qu'ils entendent par autogestion et ce qu'ils en attendent.

Collection  
**"objectifs"**



chaque volume  
96 pages 9 F



mées dans le leitmotiv « Pas de pause ». Et ils ovationnaient la péroraison qui donnait au débat sa dimension humaine : « Pour que ce soit clair, un Parti socialiste qui ne croirait qu'à la sécheresse des idées, sans se souvenir qu'il existe aussi de vieux mots nourris de sève et qui seuls sont en mesure de lever l'espérance des hommes, et qui s'appellent Libération, Fraternité, Egalité, permettez-moi de dire aussi Amour entre les hommes, serait un parti qui perdrait son temps, qui le ferait perdre aux travailleurs, qui le ferait perdre à l'humanité.

« Mais je suis bien tranquille : le Parti que j'ai devant moi, c'est celui qui saura dominer ses divisions et ses difficultés parce qu'il aura choisi le vrai ciment des combats politiques qui s'appelle l'amour, l'esprit de sacrifice, et finalement la joie au combat, parce qu'on est sûr de ne pas se tromper dans le choix de sa vie. »

## Un nouveau souffle

Lorsqu'à 14 h 30 la séance fut suspendue, il était clair qu'un nouveau souffle était passé sur le congrès. Journalistes et délégués s'accordaient facilement pour considérer qu'ils venaient d'assister à un grand acte politique. Et qui appelait la réflexion avant de poursuivre.

L'occasion de cette réflexion était, d'ailleurs, tout naturellement fournie par la séance solennelle réservée aux invités. La présence à la tribune de Roland Leroy et de Robert Fabre, à quatre jours de l'anniversaire de la signature du programme commun, avait

# Les grandes campagnes du P.s.

La motion de synthèse adoptée à Grenoble, intégrant les propositions d'actions concrètes contenues dans les motions 1, 2 et 4 et celles formulées dans son discours par François Mitterrand, propose au Parti socialiste dix grandes campagnes pour les mois à venir :

- 1) Contre la soumission du Pouvoir aux intérêts privés (avec l'exemple précis du « Korrigan » immobilisé en rade de Brest).
- 2) Contre l'arbitraire patronal en matière de conditions de travail.
- 3) Pour la diffusion massive des positions du P.s. parmi les travailleurs de l'agriculture, exploitants familiaux et salariés agricoles.
- 4) Pour une opération-vérité dénonçant l'inégalité des revenus.

5) Pour le soutien ou la création de groupements de défense des consommateurs.

6) Pour la remise en cause de l'organisation actuelle de l'espace et son appropriation privée ; pour la défense du patrimoine écologique.

7) Pour faire connaître à l'ensemble de la population la réalité de la ségrégation devant la maladie et pour le soutien de la lutte menée par les travailleurs des hôpitaux (par exemple, à Lyon).

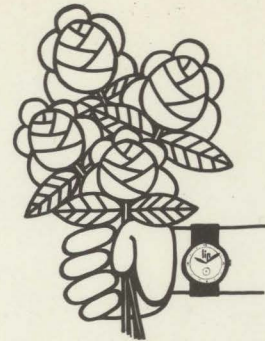
8) Contre la subordination de l'O.r.t.f. au Pouvoir et pour une véritable liberté d'expression de la presse d'opinion. Contre l'utilisation des écoutes téléphoniques.

9) Pour la libération de la femme à la fois par rapport à sa famille, à son travail et à sa participation à la vie publique.

10) Pour le soutien des luttes de la jeunesse ouvrière et étudiante, le droit de vote à 18 ans, une nouvelle définition du service national.

A quoi s'ajoutent d'autres thèmes d'action au plan international :

- a) Organisation d'une journée nationale sur la dictature au Brésil.
- b) Invitation à Paris des responsables des organisations nationales de l'Angola, du Mozambique et de la Guinée-Bissau.
- c) Campagne pour obliger les gouvernements européens à agir de concert pour sauver les millions d'Africains menacés par la famine.
- d) Dénonciation des agissements inadmissibles qui se multiplient dans les départements d'outre-mer, en commençant par La Réunion.



## HISTOIRE D'UN CONGRES

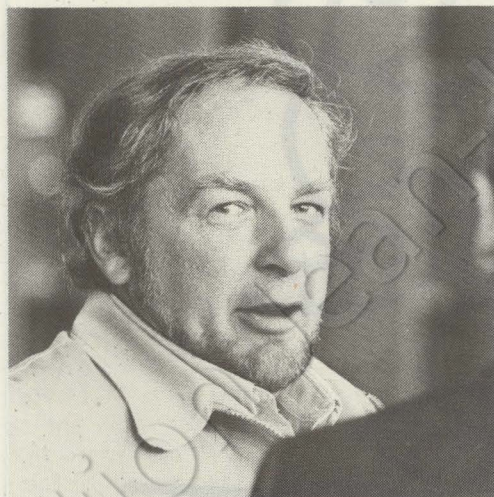
→ beaucoup plus qu'une valeur symbolique. De même que celle, la veille, de Pierre Mendès France et celle d'Hubert Dubedout. Et les ovations qui saluèrent les représentants du Vietnam, du Cambodge, du Chili, du Parti communiste roumain, de l'opposition espagnole, portugaise, grecque et marocaine, pour ne citer que ceux-là, soulignaient que le Parti socialiste a déjà considérablement élargi son horizon international par rapport à celui de l'ancienne S.f.i.o.

Mais samedi à 19 h, quand s'acheva le vote indicatif qui ne faisait que confirmer des résultats déjà connus, rien n'était encore joué.

### Les points en question

Tout allait l'être dans la nuit, à la commission des résolutions, dont Alain Savary présidait méticuleusement les débats. A partir du texte de la motion 1 pris comme base de discussion, on commençait par l'inventaire des adjonctions souhaitées par les uns et par les autres. Et tandis que le rapport général était confié à Claude Estier, qui s'était dès le début rangé, avec Pierre Mauroy et Gaston Defferre notamment, et François Mitterrand lui-même, dans le camp des partisans de la synthèse, Georges Sarre, Jean-Pierre Chevènement, Didier Motchane et Gilles Martinet se relayaient pour faire valoir les arguments de la motion 2, tandis que Claude Fuzier et Jean Poperen s'efforçaient respectivement de faire prendre en considération les points particuliers des motions 3 et 4.

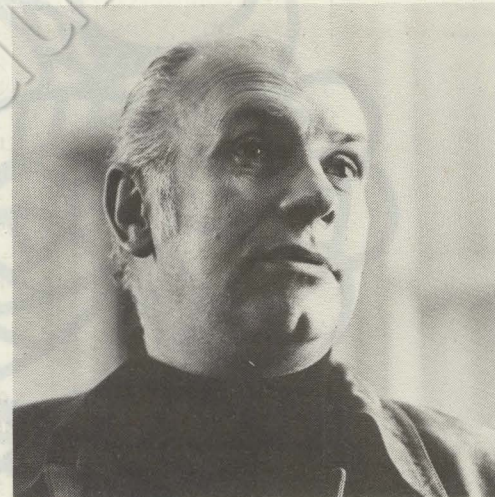
A 2 h du matin, l'accord était fait sur la tenue en 1974 d'une convention idéologique relative à l'autogestion, sur les campagnes d'action à engager dans les mois qui viennent, sur une précision concernant le rôle respectif du syndicalisme et des partis, sur l'effort à accomplir par le Parti en direction



Henri Delisle.

des couches laborieuses les plus exploitées.

Deux points restaient en suspens concernant l'Europe, d'une part, et, d'autre part, la situation dans certaines municipalités. Le premier fut réglé dimanche matin à partir de l'idée qu'une autre convention nationale de



Gilles Martinet.

## Le nouveau Comité directeur

Le nouveau Comité directeur élu à Grenoble comprend 54 membres titulaires et 7 suppléants appartenant à la motion 1 (Mitterrand), 17 titulaires et 3 suppléants à la motion 2 (Ceres), 6 titulaires et 1 suppléant à la motion 3 (Bataille socialiste), 4 titulaires et 1 suppléant à la motion 4 (Poperen).

34 des 81 membres titulaires n'appartenaient pas au précédent Comité directeur. 16 de ces nouveaux ont été élus sur la motion 1, ce sont Nicole Questiaux, qui présida la commission d'organisation du congrès d'Épinay, deux députés élus en mars dernier, Jean-Pierre Cot et Georges Frèche, six anciens conventionnels (Luc Soubré, Jean-Claude Colliard, André Laigniel, André Vianès, ainsi que Henri Delisle et Lionel Jospin qui accèdent, en outre, au secrétariat national en remplacement de Pierre Joxe et Georges Fillioud) deux jeunes responsables fédéraux du Pas-de-Calais, Jacques Mellick et Daniel Percheron, et un du Puy-de-Dôme, Maurice Adevah, deux dirigeants de la Fédération Léo-Lagrange, Antoine Blanca et Raymond Vaillant, et enfin deux « savarystes », Jocelyn Eledjam et Jean-Pierre Worms.

12 nouveaux viennent de la motion 2 :

outre Didier Motchane, secrétaire général du Ceres, Gilles Martinet, membre du conseil d'administration du « Nouvel Observateur », Claude Gault, rédacteur en chef d'« Hebdo-T.C. », et Jean Rous, qui appartient au Comité directeur de la S.f.i.o. dans les années 1950, ce sont trois postiers : Roland Massart, Jean Guillot et Georges Mingotaud, un ingénieur, Michel Charzat, un ouvrier à l'arsenal de Brest, Francis Le Blé, un instituteur du Pas-de-Calais, Jean-Marie Alexandre, un médecin, Roger Chanfrault, et une secrétaire, Annick Poncet.

Enfin, les 6 élus de la motion 3 sont des nouveaux, tous les sortants de ce courant ayant renoncé à leurs fonctions. Ce sont Edouard Bœglin, journaliste (Haut-Rhin), André Delehède, suppléant de Guy Mollet à Arras, Yves Durand (Essonne), Jean-René Hamon (Paris), Jacques Palacin (Aude), qui sera le benjamin des 81, et Sylvette Piquemal (Ariège).

Le nouveau Comité directeur compte 4 femmes (au lieu de 3) parmi les titulaires et 4 autres parmi les suppléants. 38 de ses 81 membres titulaires sont âgés de moins de 40 ans.

### TRAVAILLEURS IMMIGRES DANS LA LUTTE DE CLASSES

FRANÇOISE  
PINOT

Même patron, même combat

Ce slogan est-il autre chose  
qu'une visée idéale ?

96 pages 9 F

collection

OBJECTIFS

cerf

## Les réponses de Grenoble

**U**n hommage inattendu vient d'être rendu au Parti socialiste par un homme qui n'a pas l'habitude de s'embarasser de précautions oratoires. Corrigé la prophétie de Malraux selon laquelle il n'y aurait plus bientôt en France « que les communistes et nous », Alexandre Sanguinetti affirme : « Notre vrai concurrent, ce n'est pas le Parti communiste, c'est le Parti socialiste parce qu'il s'est réformé... Il ne faut pas le laisser nous battre. »

Cette phrase, prononcée 48 heures seulement après le Congrès de Grenoble, donne la mesure du retentissement que celui-ci a eu — et l'ensemble de la presse l'a fort bien exprimé — dans le monde politique français.

**A** la veille de Grenoble, nul ne contestait le renouveau du Parti socialiste, mais beaucoup s'interrogeaient sur son étendue réelle et se demandaient si la rivalité entre courants de pensée n'était pas susceptible de nuire gravement à la solidité de l'édifice. Le Congrès leur a apporté plusieurs réponses.

1) Le Parti socialiste de 1973 ne ressemble décidément pas à celui d'il y a quelques années. Les dizaines de milliers d'adhérents qui ont rejoint ses rangs depuis Epinay lui ont donné un nouveau visage, sensiblement plus jeune et l'ont orienté vers d'autres préoccupations. Cela s'est traduit tout au long du congrès aussi bien dans le langage de nombreux intervenants que dans l'approbation enthousiaste d'un certain nombre de thèmes d'action concrets.

2) La cohésion du Parti est beaucoup plus grande qu'il ne paraît. Au-delà des courants de pensée dont l'existence même, à condition que tout excès soit évité, constitue une richesse incontestable et une garantie contre la sclérose intellectuelle, les membres du Parti socialiste ont aujourd'hui une grande communauté de vues sur la plupart des grands problèmes. A cet égard, la synthèse qui a pu être réalisée à la commission des résolutions et que le Congrès a ratifiée à une majorité rarement atteinte jusqu'ici est le reflet d'un accord profond à la fois sur l'analyse de la société que nous combattons et sur les choix fondamentaux que le socialisme démocratique propose aux Français. Les notions qui méritent d'être approfondies, comme l'autogestion ou l'Europe,

le seront dans le courant de l'année prochaine.

3) Cette cohésion est renforcée par la présence à la tête du Parti d'un homme dont l'autorité est désormais reconnue par tous. Il ne s'agit nullement — ceci est complètement exclu de la pensée des militants socialistes — d'un quelconque culte de la personnalité. Mais si Alexandre Sanguinetti, encore lui, n'hésite pas à voir en François Mitterrand « le meilleur homme de la gauche », pourquoi les socialistes n'apprécieraient-ils pas d'être conduits au combat par celui que toute la droite française tient pour son plus redoutable adversaire et dont la force de conviction s'est encore imposée lundi soir à la Télévision ?

4) L'unité du Parti socialiste est enfin cimentée par l'adhésion désormais sans réserve à la stratégie d'union de la gauche. Non seulement celle-ci n'a, à aucun moment, été mise en cause, mais elle a été réaffirmée avec force sur un point qui semblait poser quelque problème. Il n'est pas indifférent qu'un an après la signature du programme commun de gouvernement, qui demeure, pour ses trois signataires, une référence fondamentale, le Parti socialiste ait déclaré unanimement qu'il s'interdit toute alliance électorale qui serait contraire à l'union de la gauche, les organes centraux étant mandatés pour veiller à la stricte application de cette exigence en toutes circonstances.

**G**eorges Marchais dès lundi soir et René Andrieu le lendemain dans « l'Humanité » ont porté sur cet ensemble de décisions prises à Grenoble un jugement positif. Cela ne nous est pas non plus indifférent. Que le Parti communiste reconnaisse les changements intervenus au Parti socialiste, qu'il cesse de mettre en doute les choix faits par celui-ci, qu'il admette la compétition loyale à l'intérieur de la gauche entre formations égales en droits et en devoirs, ne peut que renforcer l'union que le Pouvoir redoute tant et dont il avait un peu vite affirmé qu'elle volerait en éclats après les élections.

Si le congrès de Grenoble a permis de faire apparaître clairement ces données essentielles, il a bien travaillé pour la gauche et pour le socialisme.

CLAUDE ESTIER



Gérard Jaquet, Claude Estier, Roland Leroy et Robert Fabre.



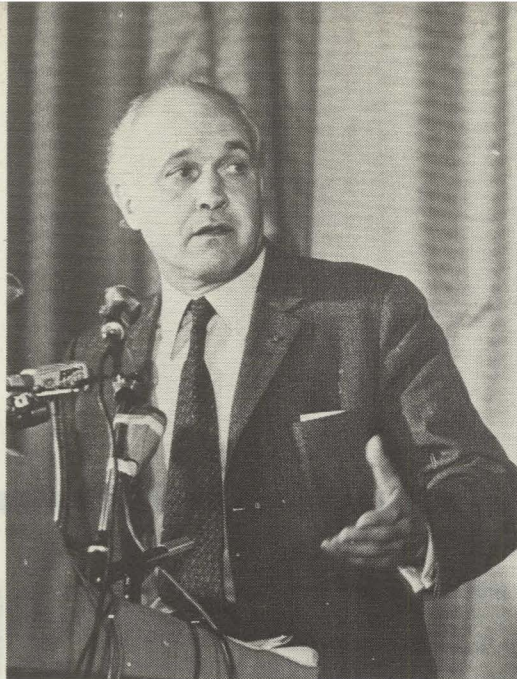
Hubert Dubedout et Pierre Mendès France.



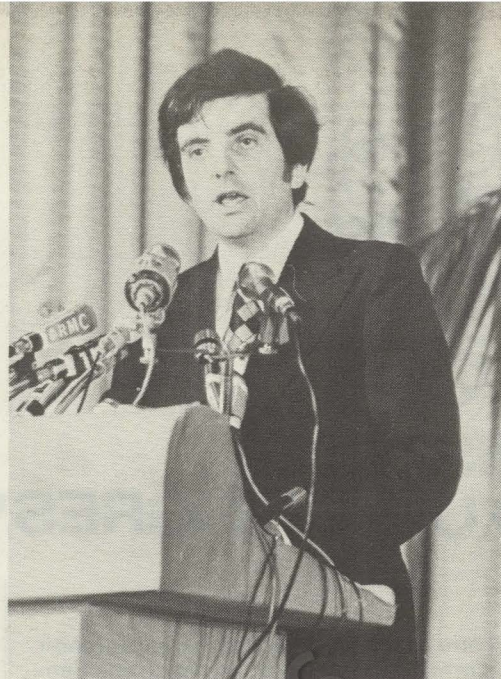
La délégation du G.r.p.



Pierre Mauroy.

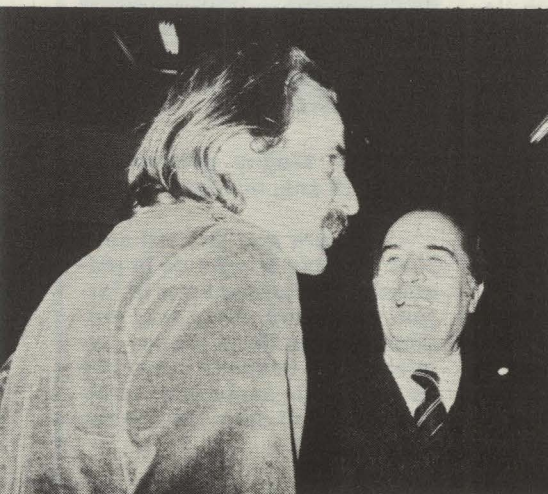


Alain Savary.



Jean-Pierre Chevènement.

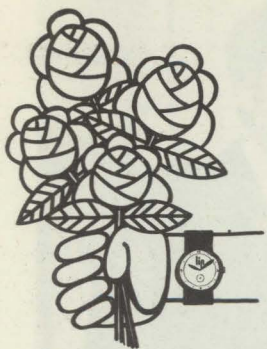
# LE CONGRES EN IMAGES



Régis Debray et François Mitterrand.



La vente des montres Lip.



## HISTOIRE D'UN CONGRES

vrait être appelée l'an prochain à approfondir et à préciser la pensée du Parti sur l'ensemble des problèmes européens.

Quant au second point, il allait être tranché après une longue discussion par un texte dû à Pierre Mauroy et accepté par le Ceres, dont le sens est très clair : « Le Parti socialiste s'interdit toute alliance électorale qui serait contraire à la stratégie d'union de la gauche. Le congrès mandate les organes centraux du Parti pour veiller à la stricte application de cette exigence en toutes circonstances ».

Il était plus de midi. Dans la grande salle

d'Alpexpo, le congrès s'impatientait, mais à la commission des résolutions les partisans de la synthèse venaient de l'emporter. Les délégués, dont le souhait profond était d'éviter une rupture dont ils sentaient tout ce qu'elle aurait pu avoir de préjudiciable au Parti, allaient massivement leur donner raison en votant la résolution finale par plus de 92 % des mandats ; contre 8 % à peine aux signataires de la motion 3, dont Claude Fuzier avait défendu en vain, jusqu'au bout, les deux principaux amendements, tout en s'accordant avec François Mitterrand pour faire réaffirmer l'attachement des socialistes à la laïcité, « valeur fondamentale qui est à la fois tolérance et respect des personnes ».

À Epinay, le nouveau Parti socialiste s'était seulement fixé une orientation stratégique qui a été à la base de sa progression. Avec la résolution de Grenoble, en confirmant cette orientation, il s'est enrichi à la fois d'une analyse socio-politique et d'un programme d'action qui va être mis en œuvre par une majorité élargie. La tâche est considérable, mais même s'ils ont quelquefois trouvé les heures un peu longues, les congressistes de Grenoble sont repartis dimanche soir avec le sentiment d'avoir participé à un grand moment de l'histoire du socialisme français.

ANTOINE VIOLET

## Des militants parmi d'autres

Maurice Séveno et Nicolas Brimo ont réalisé à Grenoble une série d'interviews de militants du Parti socialiste. Ces films ont servi à la réalisation de l'émission du jeudi 28 juin dans le cadre du « quart d'heure » que l'O.r.t.f. concède chichement tous les trois mois aux partis politiques. Voici quelques-uns de ces portraits-interviews express. Les similitudes dans les réponses démontrent, si besoin était, l'unité du Parti socialiste.



► Muriel Salmon  
Paris, 18e section.

24 ans, organisatrice de voyages, elle vend chaque dimanche « l'Unité » sur les marchés.

« Je suis venue au Parti socialiste parce que j'avais envie de faire quelque chose, de participer au mouvement. Du congrès, j'attends que l'on s'y retrouve au-delà des divergences des courants de pensée. »

► Louis Gaillard  
Fédération de l'Ardèche

Professeur, membre du Parti socialiste depuis le congrès d'Epinay.

« Sur le fond, j'attends du congrès la continuation de ce qui a marqué la rénovation du Parti socialiste. Car cette rénovation explique et justifie mon adhésion. »



► Monique Martin  
Fédération de l'Hérault



« Mon engagement socialiste, comment puis-je le justifier ? Par mon désir de justice

et d'égalité. Et parce que je ne veux plus de cette primauté de l'argent qui règle aujourd'hui tous les rapports. Pour l'avenir du Parti, je souhaiterais que nous soyons plus présents sur le terrain des luttes et que nous prenions des initiatives pour la défense de la qualité de la vie. »

► André Genebrière  
Fédération du Lot



« J'assiste avec joie à la confirmation de la ligne d'Epinay. Et j'attends du congrès que le Parti renforce sa capacité militante vers la classe ouvrière et les paysans victimes de l'exode rural. »

► Maurice Benassayag  
Fédération de Paris (13e)  
32 ans, universitaire

« Grenoble est une étape vers le renforcement du P.s. autour de François Mitterrand. Il faut que nous nous donnions les moyens de devenir le premier parti de la gauche. »



► Marc Massion  
Secrétaire fédéral Seine-Maritime

« De Grenoble, j'attends la confirmation de la stratégie de l'union de la gauche. Et aussi que le Parti se donne les moyens d'intervenir dans les luttes des travailleurs et approfondisse son unité. »



► Claude Magny délégué de l'Isère 25 ans, ouvrier.

« J'espère que le Parti sera plus crédible auprès de la jeunesse, plus présent sur le terrain des luttes. Donc plus crédible auprès de la classe ouvrière. Et je souhaite aussi que de nombreux camarades rejoignent le Parti dans les années qui viennent. »

# Et maintenant?

C'est ce vendredi que le président Piquart, du tribunal de commerce de Besançon, doit annoncer la décision qu'il a prise au sujet du dossier Lip. Son choix est simple, et capital : ou bien il décide la liquidation de biens de la société, c'est-à-dire le sabotage complet, avec son cortège de drames sociaux ; ou bien il choisit la voie du règlement judiciaire, la désignation d'un syndic, et la société repart peut-être sur de nouvelles bases.

Aucun des responsables de la crise des derniers mois ne peut feindre la surprise. Dès 1969, en effet, les experts reprochaient à Fred Lip, qui se nommait lui-même « le Napoléon de la montre », son imprévoyance, l'incohérence de sa gestion : la marge bénéficiaire de la société (1 %) est trop étroite, les ventes stagnent, les exportations s'écroulent (voir le précédent numéro de « l'Unité »).

Les deux principes de base qui ont fait la renommée de la marque à ses débuts (grande qualité du produit, spécialisation du réseau de distribution) ne sont plus alors suffisants. Mais Lip ne veut pas le savoir. Résultat : le géant américain U.S. Time (Kelton), qui avait vendu 100 000 montres en France en 1969, atteint en 1968 le chiffre formidable de 1 million. Grâce aux bureaux de tabac.

Lip, malgré la diversification de ses activités (fabrication de machines-outils, d'équipements de précision, d'armement) n'est pas en mesure de résister. Le naufrage approche. En 1971, Fred Lip abandonne le navire, et le holding suisse Ebauches S.a., qui détenait déjà 33 % du capital, porte sa participation à 43 %, et devient le plus gros actionnaire de la société. L'empereur parti, Waterloo reste pourtant Waterloo. Le 17 avril dernier, Saintesprit, son successeur, démissionne. Les banques affolées refusent de soutenir Lip plus longtemps, les actionnaires suisses ne veulent plus investir sans « assainir » : en d'autres termes, ils préparent un plan de réorganisation qui prévoit de nombreux licenciements. Et surtout, ils veulent se débarrasser en priorité de tout le secteur non horloger. Le déficit est de 4 milliards d'anciens francs.

Il n'est plus possible, pour les dirigeants de la société, de continuer à s'abandonner à la dangereuse fuite en avant. Une requête est alors présentée au tribunal de commerce de Besançon qui nomme deux administrateurs provisoires. Mais l'importance du gouffre fi-

nançier est telle, et les exigences de Ebauches S.a. sont si grandes que les administrateurs ne peuvent convaincre aucun groupe financier ou industriel de prendre une participation de sauvetage dans la société. Les administrateurs suisses souhaitent, en effet, que des capitaux français viennent renflouer Lip, sans que leur participation majoritaire ne soit pour autant remise en cause. « Ils cherchaient un dindon, ils ne l'ont pas trouvé, » dit un économiste. Depuis vendredi dernier, le bilan est déposé.

Quant aux travailleurs de l'entreprise, ils décident, après s'être mis en grève, de remettre l'usine en marche, pour leur compte, après avoir mis de côté un stock de montres pour garantir leurs revenus. « Attention, précise un syndicaliste, les montres vendues en ce moment ne proviennent pas de ce stock, il est intact et en lieu sûr. Elles ont été montées à partir de stocks de pièces détachées. Nous tenons une comptabilité rigoureuse du produit des ventes, ainsi que de l'état des stocks, tant en produits chimiques qu'en pièces détachées. »

Que peut-il se passer aujourd'hui ?

Première hypothèse : le président du tribunal de commerce choisit la liquidation des biens. « C'est-à-dire, explique un juriste pour « l'Unité », la vente des éléments d'actif, dans les pires conditions, pour rembourser les créanciers. Mais outre les remous sociaux qu'entraînerait un tel choix, ni les actionnaires ni les créanciers n'ont intérêt à voir céder dans des conditions déplorable les biens de l'entreprise. »

Deuxième solution : le règlement judiciaire. On constate l'état de la situation

comptable de Lip et, si une gestion équilibrée semble possible, un syndic est désigné. Arriver à cette gestion équilibrée paraît d'ailleurs réalisable puisqu'un businessman britannique, James Marshall, administrateur de plusieurs groupes industriels, après des contacts avec Lip et avec le ministre intéressé, vient de déclarer : « Avec une bonne gestion, Lip peut être une bonne affaire ». « Les créanciers, ajoute le même juriste, établissent avec le syndic un concordat qui prévoit le remboursement sur une période pouvant aller de 5 à 10 ans. Ils ont peu de chance de recouvrer l'intégralité de leurs créances. Mais cette solution leur est toutefois moins préjudiciable que la liquidation des biens. Le syndic décidera s'il convient de confier la poursuite de l'exploitation à la société elle-même ou à une société de gérance. Cette dernière peut recourir à un tiers quelconque — entreprise capitaliste ou coopérative de travailleurs — pour parvenir à la gestion équilibrée de Lip. Cela lui est plus facile dans la mesure où la société n'a plus d'intérêt financier à régler, ni de créanciers à dédommager pendant une période fixée dès le départ par l'accord contractuel. »

De ces décisions, dépend l'avenir des 1 300 travailleurs de Lip. Celui de toute une région, aussi : près de 30 000 personnes, dans le Doubs, sont liées de près ou de loin à l'industrie horlogère. C'est donc avec impatience que regardent vers Besançon tous ceux qui, depuis deux semaines, vivent à l'« heure Lip ».

MICHELE BACKMANN et  
JEAN-LOUP REVERIER

## Les socialistes proposent :

### SUR LES PROBLEMES D'ENVIRONNEMENT.

Voir en page 17 de ce numéro.

### POUR LA SUPPRESSION DES ZONES DE SALAIRES.

Les zones de salaires ne se justifient plus, le coût de la vie tendant à s'égaliser de l'une à l'autre. Pourquoi alors ne pas les supprimer, comme cela a été promis à plusieurs reprises par le gouvernement ? (Questions écrites de Jean-Pierre Cot et Louis Darinot).

### CONTRE LE BRUIT.

La lutte que le gouvernement devait engager en force contre les nuisances du bruit

ne semble pas avoir mené bien loin. A se demander si le rapport que devait élaborer la commission interministérielle annoncée il y a trois ans a abouti, ou même si cette commission a réellement été constituée. (Questions écrites de Pierre Joxe et Alex Raymond).

### POUR LES EQUIPEMENTS COLLECTIFS DES REGIONS.

Ici et là, les équipements collectifs prévus dans les programmes régionaux du Plan ne seraient réalisés à la fin de 1973 qu'à 45,3%, moyenne largement dépassée dans d'autres régions ; ces retards doivent être rattrapés. (Question écrite de Charles Josselin).

## Travail, famille, provocation

« **O**pposons-nous au monde gris des métiers. Souvenons-nous de l'œuf. Quand on mélange le blanc et le jaune, tout devient jaune. Restons blancs. » C'est en ces termes que François Brigneau, éditorialiste de l'hebdomadaire « Minute » et président du conseil national du mouvement Ordre nouveau, justifie son racisme et son antisémitisme viscéral. Voilà pour l'idéologie. Et quand il s'agit de défendre ses idées, Ordre nouveau a un don tout particulier pour se ranger bien sagement entre deux haies de policiers et de gendarmes. C'est ce qui s'est passé une fois de plus jeudi soir. Un des dirigeants du mouvement, Alain Robert, déclarait le lendemain : « Nous devons rendre hommage aux forces de l'ordre qui ont bien fait leur travail jeudi soir. » Voilà pour la stratégie du mouvement.

Ordre nouveau, qu'est-ce que c'est ? Pas grand-chose. Deux mille militants et un curieux assemblage. Quelques vieux pétainistes et poujadistes, des fils à papa traumatisés par leurs privilèges, des parachutistes mal remis de leurs défaites et du temps de la « gégène », des professionnels des coups tordus et des complots perpétuellement ratés. Avec, en prime, des indicateurs de police plus ou moins bien rétribués.

### Les finances des nazillons

Les militants d'Ordre nouveau sont bien implantés à Nice, la ville où Joseph Darnand fit naître la Milice, la ville dont le maire, Jacques Médecin, apprécie beaucoup la C.f.t. Autre point fort d'Ordre nouveau : Saint-Etienne où, le 10 décembre 1972, 500 militants tenaient meeting — pour célébrer l'anniversaire de Dien-Bien-Phu — et prétendent récidiver ce vendredi. Dans les facultés, l'implantation est moins bonne : quelques bagarres homériques ont découragé bon nombre de ces nazillons ; seule, la faculté de droit d'Assas reste leur bastion.

Et puis, il y a aussi les dirigeants d'Ordre nouveau. Brigneau, par exemple. Avant de devenir rédacteur en chef de « Minute », il a travaillé à « France-Dimanche », « Paris-Presse » et « l'Aurore », sous les pseudonymes de Julien Guernec et Coco Bel Œil : il est vrai qu'après la Libération, les pseudonymes ont parfois facilité bien des choses...

Autre idéologue du mouvement : François Duprat. En 1963, il s'occupe de recruter des mercenaires pour le Congo avec Bob Denard. A cette époque, il effectue en Afrique plusieurs missions pour le compte du Sdece. Il participe à la fondation du mouvement Occident, puis en est exclu en 1967. Sans raison officielle... En décembre 1969, Duprat tient une conférence à l'Assemblée nationale devant 20 députés U.d.r. sur les dangers du gauchisme et les charmes du fascisme. Il participe à la fondation d'Ordre nouveau et du Front national de Jean-Marie Le Pen.



Au Front national, Duprat a retrouvé son ennemi intime, Roger Holleindre, 44 ans, surnommé « Popeye » dans les troupes de choc d'Ordre nouveau. Popeye est un baroudeur des guerres perdues : parachutiste en Indochine, il saute sur Dien-bien-phu. Vient l'Algérie : il est responsable O.a.s. dans le Constantinois en 1962. Après quelques années de prison, il rejoint Jean-Louis Tixier-Vignancour et organise son service d'ordre. Puis Popeye traîne de groupuscules d'extrême-droite en chapelles fascistes. Enfin, après un voyage à Saïgon, il monte le Front uni de soutien au Sud-Vietnam. Voilà une sérieuse source de financement, avec le M.s.i. italien, qui est toujours prêt à imprimer des affiches pour Ordre nouveau.

Avec de pareils dirigeants, quand Ordre nouveau tient des meetings, il se passe toujours de curieuses choses. Déjà, après le meeting du 9 mars 1971 au Palais des sports, où les affrontements avec les gauchistes furent très violents, Gérard Monate, responsable de la Fédération autonome des syndicats de police, tint à préciser : « D'abord, on a laissé les gens s'équiper et se promener dans la rue, casqués et armés de barres de fer ou de manches de pioche,

alors que cette attitude ressort du port d'armes par destination. Les policiers ne sont pas intervenus parce qu'ils n'avaient pas d'ordre dans ce sens. »

### La mystérieuse camionnette

Jeudi soir, le même engrenage a produit les mêmes effets. La Fédération Monate pouvait souligner « le comportement du gouvernement et de l'administration dans l'utilisation contestable des forces de police dans ce genre d'affaire ». La C.f.d.t.-Police avait déjà affirmé : « Nous dénonçons l'attitude des responsables de l'Etat qui, en autorisant, sous couvert de démocratie, la tenue d'une réunion d'un mouvement extrémiste de droite, ouvertement fasciste, en violation de la loi du 1er juillet 1972 relative à la lutte contre le racisme, ne pouvaient ignorer le risque évident que cette réunion comportait. » Langage similaire du Syndicat des policiers en civil (80 % des inspecteurs) contre ce meeting, « véritable provocation dont il était

facile de prévoir qu'elle engendrerait réactions et violences ».

Bilan de ces affrontements : plusieurs dizaines de policiers blessés ou brûlés par des cocktails Molotov. La bonne presse parle de l'armement des gauchistes. Mais quelques précisions s'imposent. Vers 19 h, un groupe de militants d'Ordre nouveau arrive à la Mutualité par le carrefour Monge-Ecoles. Il est suivi par une camionnette jaune de location, appartenant à la firme Hertz. Le responsable de la compagnie de district qui se trouve là fait arrêter cette camionnette. A son bord, les policiers découvrent 60 bouteilles d'un litre d'essence, 102 cocktails Molotov sous forme de bouteilles de bière, 50 barres de fer provenant de tubulures de chantiers et 12 bambous de combat. Plus tard, cette camionnette est conduite au commissariat central du Ve, escortée par un car de ronde et un engin E.m. 24. Qui a entendu reparler de cette camionnette ?

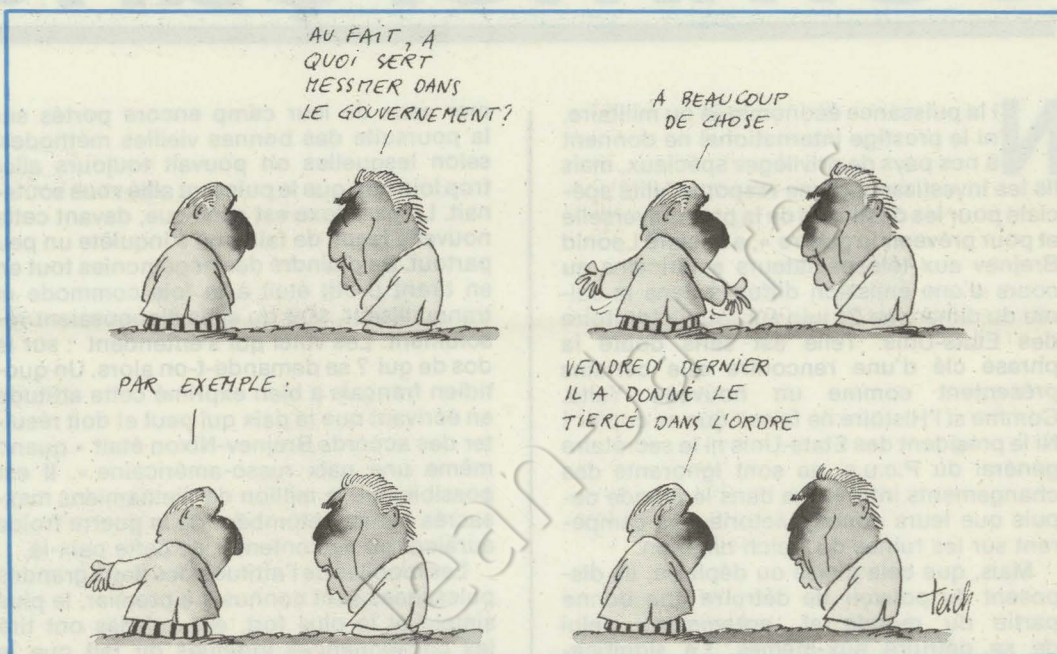
Vers 19 h 30, des militants d'Ordre nouveau, qui dissimulent mal leurs barres de fer sous leur blouson, passent rue des Bernardins à travers un cordon de policiers. Les policiers n'ont pas encore reçu d'ordre. Et ce n'est que vers 20 h 15, à l'heure où tous les militants d'Ordre nouveau on eu largement le temps de s'installer à la Mutualité, que les compagnies de district et les gendarmes mobiles reçoivent, par radio, l'ordre d'intercepter tout individu portant des armes ou des objets dangereux.

Au cours d'une conférence de presse, lundi, Alain Krivine a déclaré : « Nous savons que, vers 2 h de l'après-midi, jeudi, les policiers ont intercepté une camionnette d'Ordre nouveau avec du matériel de combat. Il y avait deux personnes à bord. Elles ont été amenées au commissariat du Ve, puis relâchées. S'il le faut, nous en apporteront la preuve. »

Raymond Marcellin devrait être satisfait. Les policiers étaient mécontents, les congrès de leurs différents syndicats l'avaient montré récemment. Mais, aujourd'hui, une sorte d'union sacrée est refaite. Un policier nous disait mardi : « Les gauchistes ont fait une erreur politique. Il y avait des moyens plus intelligents de lutter contre Ordre nouveau. » D'autant que le ministère de l'Intérieur a trouvé l'occasion trop belle : les policiers ont perquisitionné, sans témoins et avec une rare violence, dans les locaux de la Ligue communiste, interpellé 25 et inculpé 14 de ses militants.

Une fois de plus, un curieux climat s'installe dans la police. Lundi, un tract courageusement anonyme circulait dans les commissariats et invitait les fonctionnaires en uniforme à cesser le travail le mardi 26 juin dans l'après-midi. Les syndicats policiers unanimes ont condamné cette opération. Une provocation de plus.

NICOLAS BRIMO



## Arguments éculés

Dès le début de l'émission Actuel II où il était, lundi dernier, l'un des journalistes opposés à François Mitterrand, Michel Habib-Deloncle a affirmé qu'il était là en tant que directeur de « la Nation » et non pas en tant qu'homme politique. Mais, dans le débat qui a suivi, il n'a cessé d'intervenir comme porte-parole de l'U.d.r. et de reprendre à son compte les arguments les plus éculés de celle-ci. Y compris lorsqu'il a reproché au Premier secrétaire du Parti socialiste de n'avoir jamais expliqué son itinéraire politique depuis 1946. L'ancien député du XVIe, qui a maintenant quelques loisirs, pourrait lire avec profit « Ma part de vérité ».

## Transferts radicaux

De semaine en semaine, le Parti radical de Jean-Jacques Servan-Schreiber s'effiloche. Et les efforts de Nick Maloumian pour maintenir une structure organisée apparaissent de plus en plus vains. Dimanche dernier, à Perpignan, il n'a pas même pu entrer dans la salle où se tenait l'assemblée générale de la fédération des Pyrénées-Orientales, laquelle a décidé d'adhérer au Mouvement des radicaux de gauche.

Le même jour, la fédération radicale des Alpes-Maritimes a décidé de suspendre sa participation au Mouvement réformateur. Les amis de Robert Fabre attendent de nouveaux ralliements dans les prochaines semaines.

## Renversement

Jacques Sourdille, secrétaire général adjoint de l'U.d.r., qui a été élu de justesse au deuxième tour conseiller municipal de Sedan, n'a pas peur des mots. Il a en effet déclaré :

« En dépit du déplacement à Sedan de M. François Mitterrand, Premier secrétaire du Parti socialiste, la tendance a pu être renversée de façon éclatante au deuxième tour de

scrutin. Cette vieille ville de gauche et d'esprit libéral, a-t-il ajouté, vient d'accorder sa confiance à un gaulliste. »

Ce qu'on oublie de dire Sourdille, c'est que le déplacement de François Mitterrand a eu lieu juste avant le premier tour, qui a précisément donné sept élus sur neuf sièges à pourvoir à la liste d'Union de la gauche. Celle-ci dispose désormais de 16 sièges au sein du Conseil municipal, contre 11 à la liste de droite, ce qui constitue, en effet, un éclatant renversement !

Vient de paraître

# CASAMAYOR

La  
police

GALLIMARD

# Deux Grands commerçants

« Ni la puissance économique ou militaire, ni le prestige international ne donnent à nos pays de privilèges spéciaux, mais ils les investissent d'une responsabilité spéciale pour les destinées de la paix universelle et pour prévenir la guerre », a déclaré Leonid Brejnev aux téléspectateurs américains au cours d'une émission diffusée dans la soirée du dimanche 24 juin sur tout le territoire des Etats-Unis. Telle est sans doute la phrase clé d'une rencontre que certains présentent comme un nouveau Yalta. Comme si l'Histoire ne faisait que se copier ! Ni le président des Etats-Unis ni le secrétaire général du P.c.u.s. ne sont ignorants des changements intervenus dans le monde depuis que leurs armées victorieuses campèrent sur les ruines du Reich hitlérien.

Mais, que cela plaise ou déplaise, ils disposent du pouvoir de détruire une bonne partie du monde et, notamment, celui de se détruire eux-mêmes. La signification de la puissance nucléaire des Etats-Unis et de l'U.r.s.s. n'est pas autre. On le sait depuis longtemps et le plus étonnant est qu'on paraisse encore le découvrir lorsque les représentants des deux grandes puissances le rappellent avec une relative modestie dans le langage. La « responsabilité spéciale » est celle sur laquelle pourrait réfléchir — s'il était en état de le faire — le candidat au suicide qui bourre son appartement de gaz en laissant branchée la sonnette électrique de la porte.

## Rambouillet: pour information

Il ne s'agit pas de s'apitoyer sur le sort des deux grandes puissances, qui porteraient comme une croix leur propre force. Il ne peut s'agir non plus de nier l'évidence, à savoir que cette force leur donne bien un statut spécial et que la façon qu'ils ont d'en user est la base de toute appréciation à leur égard. Lorsqu'un antagonisme que d'aucuns croyaient insurmontable et sur lequel beaucoup spéculaient les dressait l'une contre l'autre, chacun choisissait son camp et les choses étaient faciles. La louange et l'indignation constituaient la base de toute politique, et à l'avance on pouvait prévoir, devant chaque initiative des Grands, les réactions des moins grands. Puis, peu à peu et au fur et à mesure que s'éloignait jusqu'au souvenir des périls, tous se sentirent d'abord en état, ensuite en droit, enfin en devoir, de montrer leur indépendance d'esprit et de comportement à l'égard des deux nations trop longtemps demeurées le centre des infaillibilités et des espérances.

Aujourd'hui, les deux Grands paraissent à leur tour s'être engagés sur la voie de l'indépendance. Ils ne sont plus décidés à épouser toutes les querelles des clients officiels ou officieux qu'ils se partageaient et qu'ils manipulaient. Qui mieux est, ils semblent d'accord pour agir en commun afin de cal-

mer ceux de leur camp encore portés sur la poursuite des bonnes vieilles méthodes, selon lesquelles on pouvait toujours aller trop loin tant que le puissant allié vous soutenait. Le paradoxe est ainsi que, devant cette nouvelle façon de faire, on s'inquiète un peu partout. Se plaindre des hégémonies tout en en tirant profit était à la fois commode et tranquilisant, tant qu'elles s'opposaient résolument. Les voici qui s'entendent : sur le dos de qui ? se demande-t-on alors. Un quotidien français a bien exprimé cette attitude en écrivant que la paix qui peut et doit résulter des accords Brejnev-Nixon était « quand même une paix russo-américaine ». Il est possible que le million de Vietnamiens massacrés par les retombées de la guerre froide auraient pu se contenter de cette paix-là.

Les mobiles de l'attitude des deux grandes puissances sont connus. Le premier, le plus simple et le plus fort, est qu'elles ont tiré les conséquences logiques du fait que la guerre directe leur était interdite. D'où une période pendant laquelle elles se combattaient par personnes interposées, transformant des peuples entiers en piétaille à leur service. Enfin, les dangers et la médiocrité des résultats les ont amenées à leur choix d'aujourd'hui. Il peut se résumer ainsi : puisque nous ne pouvons tirer les bénéfices d'une guerre victorieuse, essayons de tirer ceux de la paix qui nous est imposée par nos propres réalités.

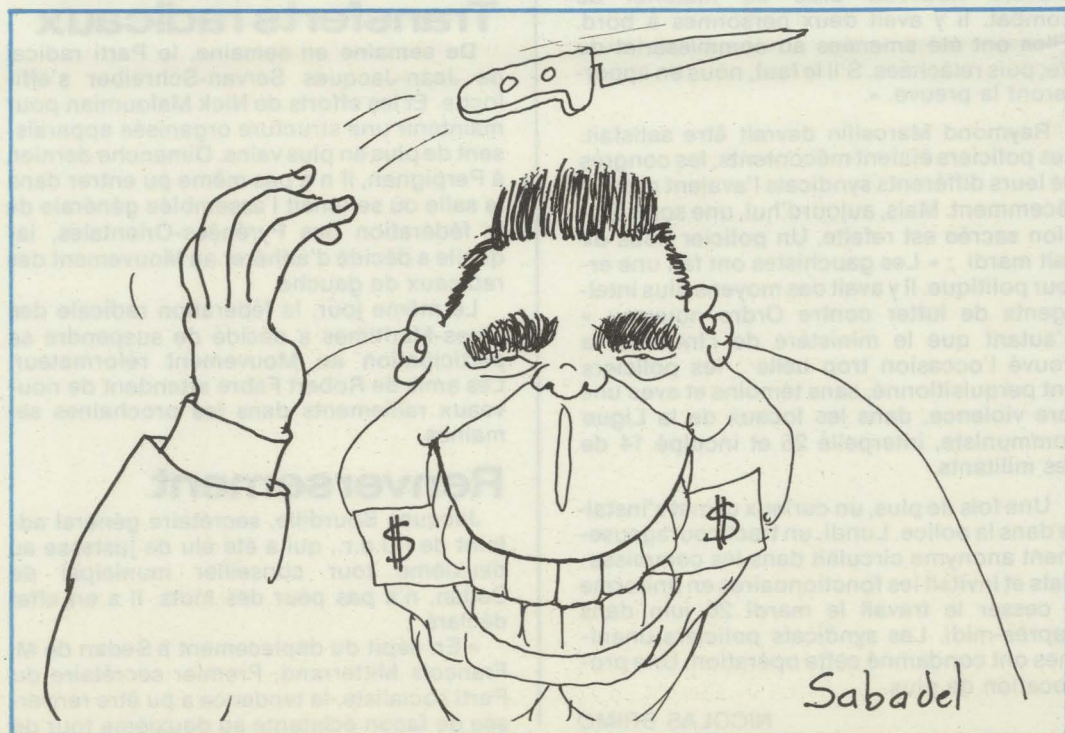
Bien entendu, les détails n'ont pas cette belle simplicité. Les Etats-Unis et l'Union soviétique gardent des secteurs réservés dans lesquels l'exercice de leur hégémonie n'est pas près de disparaître : l'Amérique latine et l'Europe de l'Est. La montée chinoise influence leurs réflexions. A un moindre

degré, la puissance économique du Japon et de l'Allemagne fédérale intervient dans leurs appréciations, ainsi que le particularisme de la politique française. Mais, en regardant les faits sans complaisance, il faut bien constater qu'aucun de ces problèmes ne les a empêchés d'agir comme ils ont décidé de le faire. Qu'ils s'en expliquent auprès des uns et des autres ne permet pas de dire que les réponses recueillies lors des rencontres organisées pour ces explications aient modifié en quoi que ce soit la ligne qu'ils s'étaient fixée. George Pompidou en sait quelque chose après sa rencontre avec Richard Nixon à Reykjavik et son entrevue de Rambouillet avec un Brejnev en transit de Washington.

## Un choix nommé Sibérie

Tirer profit de la paix, c'est d'abord utiliser le potentiel économique du partenaire pour renforcer le sien. Une controverse s'était instaurée sur l'ampleur éventuelle des accords soviéto-américains à ce sujet, controverse de laquelle n'étaient absents ni les choix idéologiques des commentateurs ni leur appréciation sur la sincérité à long terme des gouvernements de Moscou et de Washington. La patte se fait de velours, disait-on en substance, parce que la conquête par la guerre n'étant plus possible, il fallait bien se rabattre sur une autre façon de l'emporter.

Que, derrière leurs sourires épanouis et complices, Nixon et Brejnev conservent à la fois des méfiances réciproques et des espérances divergentes est tout à fait possible.





Disons même que cela fait partie de leur responsabilité à l'égard du peuple et du système social que chacun représente. Cependant, le plus important reste que la voie qu'ils ont choisie aura sa propre dynamique et il suffit de réfléchir aux conséquences de vingt-cinq années de paix obligatoire, fragile et hargneuse pour imaginer qu'une période de paix volontaire, positive et détendue transformera encore plus les choses.

On commence maintenant, dans les milieux économiques et financiers les plus sérieux, à soupeser le développement des échanges soviéto-américains. En 1972, les exportations américaines vers l'U.r.s.s. ont représenté 240 millions de dollars. L'estimation pour 1973 est de 1 500 millions, ce qui représente un assez joli bond en avant. Mais, avec des lueurs qui dansent au fond de leurs yeux, les mêmes milieux prévoient plusieurs dizaines de milliards de dollars pour dans cinq ans. On ne reste imprécis que sur le nombre de dizaines...

Le choix soviétique s'appelle mise en valeur de la Sibérie. Le choix américain relève de la recherche de nouvelles sources d'énergie. Là-dessus, un marchandage légitime est

engagé, d'une nature classique puisqu'il met face à face le pays qui dispose de matières premières et celui qui offre des produits finis. L'originalité du débat est que, contrairement à ce qui se passe d'habitude, le fournisseur de matières premières n'est pas moins fort que celui de produits finis : le pétrole et le gaz sibériens ne seront pas vendus au prix imposé par l'acheteur, mais à un prix négocié politiquement par deux partenaires égaux.

## En attendant Helsinki

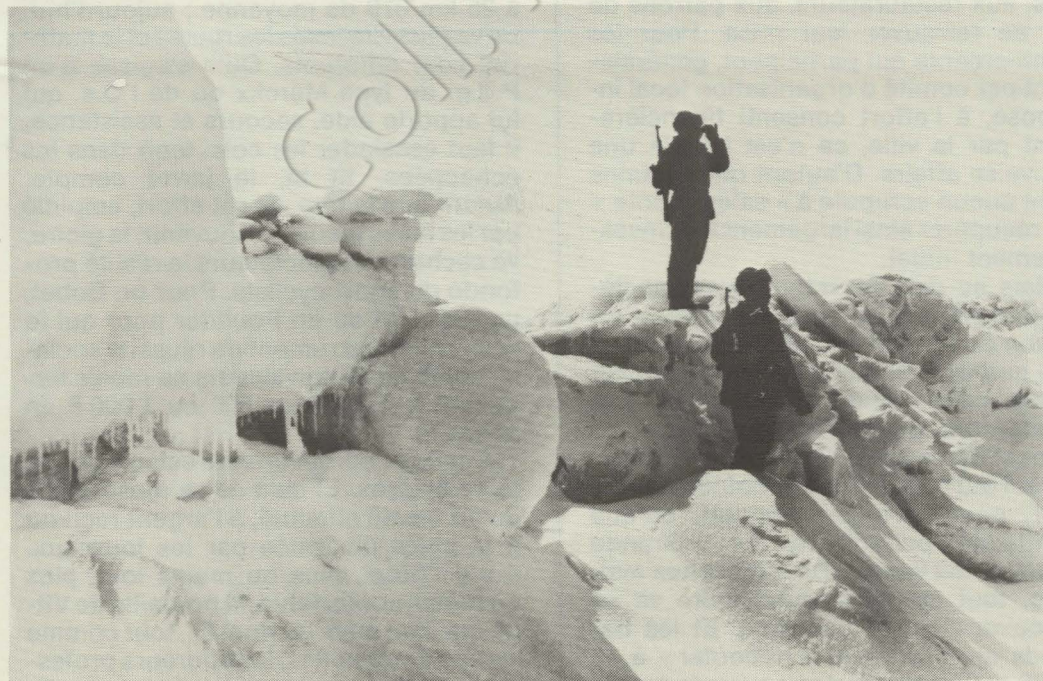
Dans l'affaire, le rouble va devenir progressivement une monnaie qui comptera sur les marchés financiers. Monnaie de transaction à l'intérieur du monde soviétique, son caractère n'est guère plus fictif que celui des monnaies occidentales rongées par la spéculation et dépendant beaucoup plus de celle-ci que de l'état réel des économies nationales. Il faudra donc trouver une cote, faute de pouvoir s'en tenir au seul système

du troc. Nous nous promettons de beaux jours sur la fixation de la parité réelle du rouble. Déjà d'aucuns regardent avec moins d'amusement les matelas d'emprunt russe qui dorment dans des coffres-forts oubliés. Sait-on jamais ? D'autant que les Soviétiques sont au monde les seconds producteurs d'or, après l'Union sud-africaine. Excellente base de départ, imaginent déjà ceux qui voient l'U.r.s.s. participer à la mise en place d'un nouveau système monétaire international.

Tous les rêves deviennent ainsi permis, ce qui confirme au moins l'importance de ce qui vient de se passer. En tout cas, la réalité immédiate se suffit : en un an, les U.s.a. et l'U.r.s.s. ont affirmé de façon éclatante qu'une période nouvelle s'ouvrirait pendant laquelle les deux nations seraient le plus souvent possible ensemble, alors que dans la période précédente elles étaient le plus souvent possible opposées. Qui pourrait raisonnablement le regretter ?

Mais cette situation crée aussi des responsabilités nouvelles pour les autres nations, en particulier pour celles qui aspirent à jouer un rôle important, ce qui est le cas de plusieurs nations européennes et ce qui devrait être le vœu de l'Europe tout entière. Si les Européens le veulent, l'accord soviéto-américain peut les rendre véritablement majeurs, à condition qu'ils cessent soit de regarder exclusivement vers l'un des super-Grands, soit de pratiquer un jeu de bascule entre les deux — c'est-à-dire s'ils cessent de déterminer leur attitude en fonction de celles de Washington et de Moscou. L'ouverture de la conférence d'Helsinki, mardi prochain, permettra d'apprécier où l'on en est à ce sujet, sans qu'il soit souhaitable de se faire d'illusions sur les possibilités du Vieux Continent dans son état présent. Mais un immense champ d'action est offert à l'Europe, puisqu'elle reçoit aujourd'hui les conditions de sa responsabilité en sachant qu'elle ne peut plus compter sur l'antagonisme soviéto-américain pour garantir sa prospérité ou sa sécurité.

CLAUDE FUZIER



Gardes-frontières à l'extrême-nord de la Sibérie.

1°) Sarcelles (55 000 hab.) ville nouvelle en pleine expansion recrute pour ses services sociaux :

— 1 assistante sociale titulaire du D.E. - trait.net de début (sit. stag.) 1 400 F par mois — possibilité de promotion ds la carrière commale — semaine de 40 h — 5e sem. congés payés — nomb. avant. socx. Ecrire avec C.V. à M. le Député Maire.

2°) Sarcelles (55 000 hab.) ville nouvelle en pleine expansion recrute pour ses services :

— des adjts techn. ttes spctés (bât., voirie, esp. verts) tit. du BTS ou du BT — semaine de 40 h — 5e sem. — prime de technicité + avant. socx. Ecrire avec C.V. à M. le Député Maire.

## La Grande Boucle, société de classes

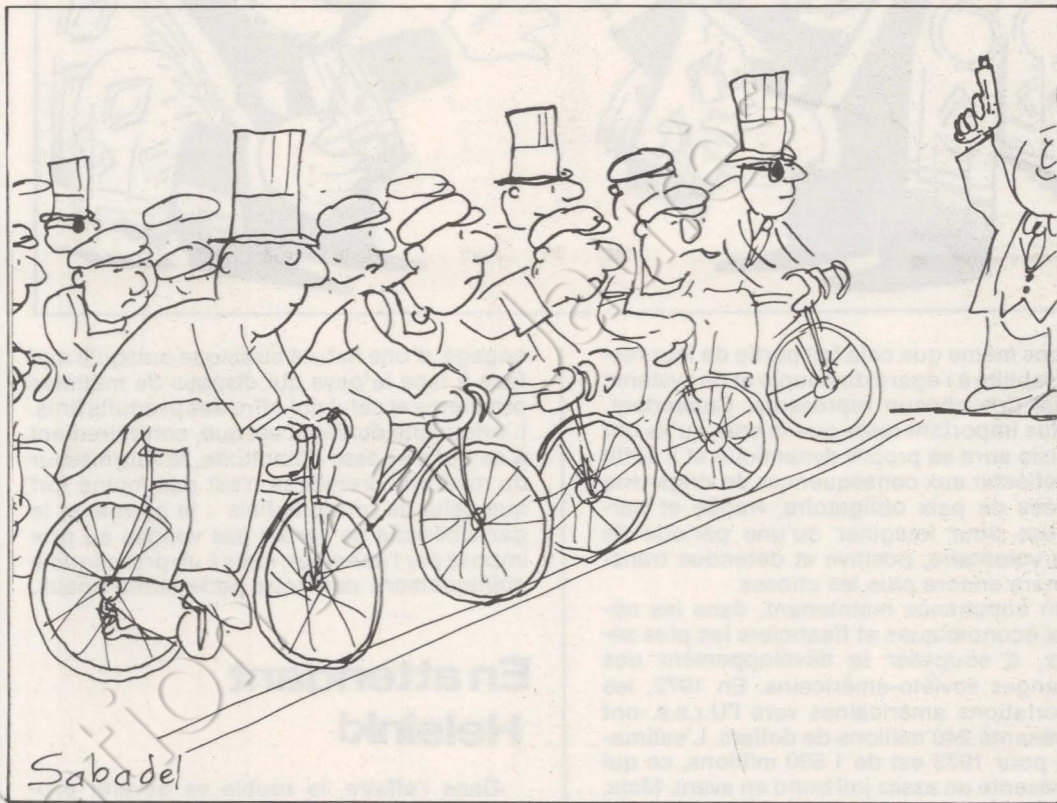
Le mythe va se réveiller. Samedi, le Tour de France démarre. Profitant des congés et du goût des Français pour la mécanique, usant — abusant même — des mass media, l'épopée va à nouveau chanter. Les Français vont être écrasés par le délire verbal et par la multiplication des adjectifs. Ils vont être pro ou anti-Untel, vont déplorer l'absence de Merckx, encourager Poulidor, espérant, au moins, qu'à 37 ans « notre » champion porte enfin — ne serait-ce qu'un jour — le maillot jaune. Le soir, dans les cafés, sur les plages ou sur les terrains de camping, la discussion sera facile : l'épopée servira d'intermédiaire, deviendra moyen de communication.

Le 1er juillet 1903, au lieu-dit « Le Réveil matin », à Montgeron, dans l'Essonne, plusieurs centaines de sportifs, portant casquette et arborant de superbes moustaches, viennent assister au départ d'une course quelque peu particulière. « L'Auto » — le journal sportif de l'époque — avait pensé faire parcourir, en six étapes, 2 428 kilomètres. Tout autour de la France.

Il ne s'agissait alors que de sport. Cela ne pouvait pas durer. Le Tour de France a résisté au temps — il a cette année soixante-dix ans — à deux guerres, aux modes, à la voiture. De temps à autre, il a fallu le ravalier, le rafraîchir. Pour faire oublier le fric, le chauvinisme et parfois la drogue. Mais, chaque fois, l'opération a réussi. C'est qu'il s'agissait de sauver bien autre chose qu'une épopée, beaucoup plus que des mots, des adjectifs, beaucoup plus que l'effort des coureurs. Il fallait sauver une affaire.

L'organisation d'une telle épreuve coûte très cher. Et comme le mot rentabilité — ici comme ailleurs — a force de loi, on conçoit que tout soit mis en œuvre pour drainer le plus d'argent possible, par tous les moyens possibles. Cela va de la perception de droits élevés pour la présence d'un ou plusieurs véhicules dans la caravane publicitaire, jusqu'à la taxation — entre 80 000 et 150 000 francs — exigée des municipalités des villes-étapes ou de repas.

Personne ne crie au scandale. Les firmes commerciales qui consacrent un gros budget publicitaire au Tour de France le font en parfaite connaissance de cause et avec la conviction qu'il s'agit d'une excellente opération. Quant aux villes qui acceptent d'héberger les « géants de la route » et leur imposante suite après avoir versé leur obole à l'organisation, elles y trouvent également



des avantages non négligeables. Outre le prestige et le désir des élus d'offrir — à défaut de pain — des jeux à leurs électeurs, il y a le commerce local.

Pour devenir ville-étape, il ne suffit pas de payer. Encore faut-il pouvoir, dans un rayon de 50 km, héberger 1 500 personnes. Ce qui permettra aux hôteliers, aux restaurateurs, aux patrons de bar de retrouver leur mise. Pour les commerçants qui participent, généralement par comité d'organisation local interposé, à l'effort consenti financièrement par la ville, ce n'est jamais une mauvaise affaire. D'autant que certains n'ont aucun scrupule à « saler la note » et à récupérer ainsi largement leur investissement initial.

Mais, au-delà des retombées financières immédiates, le Tour est devenu un moyen de promotion. Ce n'est pas pour rien que trois stations de sports d'hiver seront cette année villes-étapes. Les promoteurs de Méribel-les-Allues, les Orres et Pyrénées-2000 savent qu'héberger le Tour de France leur coûtera moins cher, pour le même résultat, qu'une campagne publicitaire. La « Grande Boucle » fait vendre. De la bière aux maisons, tout le gotha publicitaire va se retrouver dans la caravane. Et les badauds qui auront vu « débouler » à 50 ou 60 km à l'heure des coureurs tassés en peloton auront tout le temps d'admi-

rer la caravane. Elle est là pour ça. Et, le soir, ce sera la fête. Mais pas pour les coureurs.

Car si l'Histoire et les impératifs économiques ont modifié bien des choses, l'effort des participants est toujours le même. Maurice Garin, le mineur de Lens vainqueur du premier Tour, avait roulé à 25 km 679 de moyenne ; aujourd'hui, on va plus vite, mais les routes et le matériel sont différents. Qu'il s'agisse d'un P.d.g. du type Merckx ou de l'O.s. qui lui apporte aide, secours et assistance, il faut escalader les cols, tenir dans les échappées. Et là, le jarret compte. Autant que la tête. Et cet effort, amplifié par les mass media, le souvenir, la gloire, va cacher aux spectateurs la réalité profonde du sport cycliste. Pour un Bobet, un Anquetil ou un Poulidor pour qui le vélo fut un instrument de réussite sociale, combien de travailleurs au rabais terminant le Tour avec 500 ou 1 000 F en poche ?

Car cette épreuve-reine est une société de classes. Et cela ne se mesure pas qu'au travail effectué, à l'argent reçu ou à la place accordée par les journaux. Il y a l'hôtel, plus ou moins loin, plus ou moins confortable, la bouteille de Vitel que l'on paye ou non. Et, tout comme les autres exploités, les coureurs professionnels en sont venus à créer un syndicat. Et à faire grève. En 1967, le peloton



Petit-Breton à l'arrivée du Tour de France en 1908.

mit pied à terre. C'était entre Bordeaux et Bayonne, sur une de ces routes sans fin des Landes. Il n'y eut pas de « jaunes ».

« Le Tour, c'est sympa. C'est organisé comme chez nous ». Ce motard de la Gendarmerie nationale sait de quoi il parle. Il a déjà « fait » le Tour. Et, samedi, il recommence. Durant trois semaines, il va vivre dans une société d'hommes, une société très minutieusement hiérarchisée, une société où la ségrégation est le maître mot. Il y a ceux qui ont tous les droits, ceux qui n'en ont aucun, ceux qui ont la carte de la bonne couleur, ceux qui « savent » et ceux qui suivent. Pourtant, tous vont participer à « l'épopée ». C'est qu'ils vont vivre retranchés du monde, protégés de ses oppressions. Tout aura été organisé. Le travail, le sommeil, le loisir. En plus, on leur aura offert des routes « privées ». Sur plus de 4 000 km, ils ne verront jamais un seul véhicule venir à leur rencontre : ils seront propriétaires de la route. Encadrés d'une haie de bravos, les suiveurs prendront pour eux la gloire offerte aux coureurs. C'est ainsi qu'ils créeront un esprit de corps qui n'a d'autre but que de renforcer le mythe.

CHARLES-ANDRE CHAUMONT

## Environnement: Des questions gênantes

Robert Poujade doit avoir envie de devenir muet. Tout comme Olivier Guichard et Jean Charbonnel. Ces ministres — de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire et du Développement industriel et scientifique — viennent de se voir poser par les députés du Parti socialiste une série de questions écrites et orales gênantes. Ou ils répondent sans détours, et leurs réponses les condamnent, ou ils tentent de « noyer le poisson ». Ce qui, de la part du ministre de l'Environnement, n'étonnera personne.

En 1970, le Pouvoir décidait de frapper l'opinion. Un train de promesses était annoncé. Rassemblées sous le titre « Cent mesures pour l'environnement », ces promesses ne furent pas tenues. Le « grand » ministère que l'on confia en 1971 à Poujade ne modifia en rien la situation (voir « l'Unité » du 16 mars 1973). Poujade fit des discours, offrit des cocktails, édita des brochures. Le ministère de l'Environnement s'installa dans l'inutilité. A tel point que Georges Pompidou vient de réagir. Philippe d'Iribarne vient de prendre la responsabilité d'un poste créé auprès du secrétariat général de la présidence de la République. Il se consacrera aux problèmes de conditions

de vie : environnement, pollution, etc. S'il fallait une preuve supplémentaire au peu d'efficacité de Poujade, Pompidou lui-même vient de l'apporter.

Pourtant, le ministre de l'inutile n'a pas que des détracteurs. Il vient par exemple d'autoriser, en Bretagne, la construction d'une voie littorale de 2 km à travers le site classé de Terenez-Plougasnou. Que font, d'après vous, les promoteurs ? Ils remercient. Pendant ce temps, les lacs et les rivières subissent des pollutions qui mettent en péril de manière irréversible la faune et la flore, le bruit s'amplifie, les programmes immobiliers envahissent les rivages, les espaces verts diminuent, les forêts sont détruites. Et, pendant que Poujade se tait, Guichard « organise ». Ou plutôt désorganise notre territoire. Et, derrière les discours, on tait la réalité.

C'est pourquoi les questions posées par les députés socialistes risquent de faire du bruit. Celle posée par Pierre Joxe à propos des marinas (immeubles construits « sur » la mer) est suffisamment précise pour que les réponses gouvernementales soient intéressantes à lire. Guichard devrait répondre aux questions suivantes :

1°) Combien de concessions d'endiguage ont été accordées depuis la loi du 28 novembre 1963 et quelle est leur répartition par département.

2°) Pour chacune de ces concessions d'endiguage : la surface du domaine public maritime cédée au promoteur ; le prix estimé par l'administration des Domaines pour la cession de ces terrains ; le prix de vente fixé par le ministère de l'Equipement ; les sommes effectivement perçues par l'Etat pour cette cession ; le nombre de logements construits.

3°) Le nombre de cas d'application effective de la loi du 28 novembre 1963 (article 4) prévoyant la réserve de terrains privés proches de la mer en vue de satisfaire des besoins d'intérêt public d'ordre maritime, balnéaire ou touristique.

4°) La surface de littoral ainsi réservée dans chaque département.

5°) Les crédits effectivement dépensés depuis 1963 pour l'acquisition des terrains qui ont été réservés.

Ce ne sont plus des questions, c'est de la torture...

De la même manière, Charbonnel devra répondre à une question sur les centrales nucléaires, Poujade à une question sur le bruit, etc.

Et les réponses seront, pour tous ceux qui refusent les conséquences du régime actuel, des armes.

## Un ogre affamé

La vocation première de l'historien, c'est la dissection, le décoricage d'une époque. Et lorsque le scalpel est tenu de main de maître, cela devient une véritable leçon d'anatomie. Dans son livre « Le territoire de l'historien » (éditions Gallimard), Emmanuel Le Roy Ladurie nous présente une série d'articles, de thèmes de recherche. Autour d'une société : la civilisation rurale du XIVe au XVIIIe siècle, figée, bloquée dans ses profondes structures. Une civilisation plongée dans une profonde anesthésie propice à une minutieuse analyse.

Découvrez les pulsations d'une vie complexe, d'une seigneurie normande, à l'abri derrière son bocage verdoyant. Elles s'ordonnent autour d'un homme truculent, de Gouberville, seigneur du coin. Un personnage rabelaisien évadé dans le XVIe siècle, aux dons et vocations multiples, investi des pouvoirs de thaumaturge que lui confère son rang. Rebouteux à ses moments perdus, médecin par obligation, il soigne selon des recettes empiriques et prodigue des paroles reconfortantes. Homéopathe avisé, il stimule la consommation du cidre. Car à cette époque le cidre, comme le vin dans la France du Midi, c'est la santé. Il préserve ses vassaux des maladies endémiques engendrées par des eaux contaminées.

Pour notre héros, qui n'a rien d'un cérébral, les ripailles gastronomiques relèvent d'une thérapeutique supérieure

à tous les traits de médecine. Dans cette atmosphère indolente, l'esprit chevaleresque s'estompe. Les sollicitations royales ne lui posent aucun problème. Il a choisi la « planque ». C'est un tire-au-flanc pour qui les agapes de ses vassaux présentent beaucoup plus d'attrait qu'une gloire militaire vaine, contraignante et aléatoire.

Et le peuple, ces culs-terreux qui constituent l'arrière-plan, comment vivent-ils ? Excepté les plus pauvres, pas aussi mal qu'on pourrait le croire. Pendant ces quatre siècles, les révoltes anti-étatiques ont pris le pas sur les révoltes anti-seigneuriales. L'Etat, c'est l'ennemi commun au seigneur du cru, réticent à répondre à l'appel du ban — l'obligation militaire — et aux paysans accablés d'impôts. Il n'empêche que, pour ces derniers, leur univers culturel est assez limité. La glèbe reste attachée à une religion ultra-conservatrice et à une morale sexuelle très stricte. L'ombre de Satan plane sur les campagnes, abondamment arrosée par l'eau lustrale généreusement dispensée. On diabolise pour l'exemple à Loudun, on jette l'anathème sur une inoffensive Mélusine issue de la tradition médiévale.

Juste retour des choses, on édifie une mentalité collective hantée et culpabilisée par le spectre de la mort et le Jugement dernier.

La fécondité débridée et la sélection naturelle compensent leurs effets dévastateurs, car à cette époque les pratiques

antinatalistes, ces « funestes secrets », constituent des tabous difficilement transgressés. Seuls quelques hobereaux, investis d'un droit de cuissage opiniâtrement préservé, ou certains bourgeois extrêmement discrets se permettent quelques libéralités au fond de leurs alcôves. La généralisation du « coïtus interruptus » n'apparaît qu'avec les soubresauts de la vague révolutionnaire.

« Le bon historien ressemble à l'ogre de la légende. Là où il flaire la chair humaine, il sait que là est son gibier ». Emmanuel Le Roy Ladurie, au bout de ces 534 pages, ne semble pas repu. Son terrain de chasse recèle encore de nombreuses proies.

JACQUES DELOCHE

## Note de lecture

### La vie sexuelle de 7 à 77 ans

Chaque âge a ses problèmes, la sexualité n'étant pas le moindre. Une civilisation de tabous se meurt dans une explosion anarchique de libération sexuelle : la publicité, les magazines, le cinéma, tout le monde en parle. Les jeunes, même les très jeunes, veulent savoir et se contentent plus des niaiseries d'abeilles et de fleurs. Dans « L'encyclopédie de la vie sexuelle » (éditions Hachette), quatre médecins et un sociologue tentent de donner les réponses physiologiques et psychologiques qui se posent à tous les âges.

Cinq volumes, suivant l'âge du questionneur : beaucoup de délicatesse sans pudibonderie pour les plus jeunes (de 7 à 9 ans et de 10 à 13 ans) ; une grande attention aux problèmes psychologiques des adolescents (de 14 à 16 ans, et de 17 à 18 ans) ; une étude très complète pour les adultes, dépassant largement l'étude anatomique pour aborder les problèmes de la contraception, la maternité volontaire et l'évolution des interdits sexuels.

Beaucoup d'illustrations, quelques bonnes photos, des dessins, pas toujours esthétiques à force d'être scientifiques. Un seul gros reproche : le garçon et la fille y sont décrits tels que notre société les réclame. « Hardi et fort », le garçon s'annonce comme un futur chef. « Douce et patiente », la fille est déjà celle qui « sert » ou « seconde » son patron...

C.C.

### Télé-sélection

#### VENDREDI 29 JUIN

Une édition spéciale du magazine 73 consacrée à Israël (21 h 25, ch. 1).

#### SAMEDI 30

Dernière émission consacrée à Jean Rostand : « Un vieil amour » — celui de la science et des hommes (20 h 45, ch. 1).

#### DIMANCHE 1er JUILLET

La première étape du Tour de France cycliste — voir notre article par ailleurs (15 h 45, ch. 1).

Cinéma comique français, mention passable : « Le distrait », de Pierre Richard (20 h 50, ch. 1).

L'émission n° 1 de la semaine : sur l'une des plus fascinantes figures de l'histoire du socialisme, le « Rosa Luxembourg » de Marcel Bluwal et Georges Hourdin (22 h 15, ch. 1).

Un sommet : le deuxième volet de la trilogie Donskoï-Gorki, « En gagnant mon pain » (22 h 10, ch. 2).

#### LUNDI 2

Pierre Messmer à Actuel 2 (20 h 35, ch. 2).

Sur un vrai sujet — la concurrence entre grandes et petites entreprises — un nouveau feuilletton : « L'amour du métier ». Peut-être une bonne surprise ? (20 h 45, ch. 1).

Purge au Kremlin en 1937, à partir d'un faux fabriqué par les nazis : « l'affaire Toukhatchevsky » racontée par Alain Decaux (21 h 35, ch. 2).

#### MARDI 3

Calder, Miro, Prévert chez Maeght (21 h 25, ch. 3).

#### MERCREDI 4

Le serpent de mer de la télévision française fait enfin surface : « La Duchesse d'Avila » de Philippe Ducrest (20 h 35, ch. 2).

#### JEUDI 5

Bizarre, bizarre... L'ébouriffant, le merveilleux « Drôle de drame » de Prévert-Carné (20 h 45, ch. 1).

# LES SUREXPLOITEES



Chaque matin, près de 8 millions de femmes partent au travail. Des tissages du Nord aux bureaux parisiens, en passant par les grands et petits commerces ou les travaux des champs, 37,5 % de la population active est composée de femmes. Pourtant, les statistiques ne prennent pas en compte le million de « mères de famille à plein temps ». Et leur part dans la production n'est pas près de diminuer. Edgar Faure, qui pose mieux les problèmes qu'il ne les résout, peut annoncer, pour faire social : « Ce seront, dans les années qui viennent, 120 000 à 150 000 femmes qui chaque année entreront dans le monde du travail, alors que les prévisions du VIe Plan n'en annonçaient que 100 000. »

Le travail féminin relève d'abord de l'imprévu, du désordonné, du hasardeux. Ou plutôt de ce qu'« on » n'a pas voulu prévoir, car les quelque 400 000 filles qui arrivent chaque année en fin d'études ont obligatoirement 16 ans ou plus. Depuis leur naissance, les gouvernements successifs auraient pu prévoir cette échéance. Mais s'ils ne l'ont pas fait, ce n'est pas seulement par imprévoyance. C'est pour éviter de détendre le marché du travail. Pour limiter les hausses de salaires. On sait que, chaque année, 100 000 jeunes filles entrent dans la vie active. Parfois parce que les études sont ennuyeuses ; souvent parce qu'il faut contribuer au budget familial et qu'elles préfèrent gagner leur vie tout de suite.

Une fois la pension payée à la famille, elles peuvent dépenser leur argent. Economiser pour se payer un voyage. Ou une voiture. Ou un trousseau, quand elles ont déjà un fiancé en tête : « J'ai des draps, des couvertures, nous énumère fièrement Danièle, 19 ans, vendeuse dans un grand magasin. Dans deux mois, la cuisinière électrique sera payée. Il faudra alors mettre de côté pour notre logement : la caution et trois mois de loyer d'avance, ce n'est pas rien. Et, dans huit mois, nous nous marions. »

## L'amour, mais pas l'eau fraîche

Sans formation professionnelle, la plupart d'entre elles gagnent moins de 800 F par mois, quelquefois moins. Certaines employées des Nouvelles galeries de Thionville touchaient tout juste 710 F par mois lorsqu'elles se mirent en grève, l'an dernier. Mais à cet âge, encore à la joie du premier salaire, on est souvent optimiste. Les employeurs apprécient cet état de choses. L'un d'entre eux, dirigeant d'une petite fabrique alimentaire dans le Midi, s'étonnait pendant la grève de mai 1968 que les filles réclament d'être payées au Smig ! « Ce sont toutes des jeunes filles, logées et nourries chez leurs parents, explique-t-il en toute bonne foi à Christine Callet et Claude du Granrut dans leur livre

« Place aux femmes » (éditions Stock). Elles n'ont besoin que d'argent de poche. Tout leur salaire passe dans l'habillement, le cinéma, les babioles... Inutile de les payer davantage. »

Coincées entre la famille et leur futur mari, elles forment une main-d'œuvre sur mesure. Vu leur nombre — 120 000 filles de 17 ans travaillaient en 1970 — et leur absence de qualification, elles prennent le premier travail qu'elles trouvent. Et celles qui en trouvent sur place sont privilégiées par rapport à celles qui sont obligées de s'exiler. A la campagne, les parents les « placent » comme employées de maison ou vendeuses chez un commerçant. Quand il y a une usine dans la région, elles se font inscrire sur les listes d'attente. Sans jamais pouvoir se poser le problème du choix. Ce qui explique que 74 % des filles de 17 ans dans le Nord et 75 % dans la région Rhône-Alpes travaillent dans l'industrie. Et que dans la région parisienne et la Provence-Côte d'Azur, ce sont les bureaux et les commerces qui drainent 65 % des adolescentes de cet âge.

Reste l'espoir. Celui de ne pas faire ce travail toute leur vie. Pour les tirer de là, ce n'est pourtant pas au Prince charmant qu'elles pensent. La jeune fille « espère se marier, mais ne veut pas compter sur un homme pour son existence », selon l'expression de Madeleine Chapsal. En effet, 40 % des filles se préoccupent d'abord de leur profession,

# LES SUREX- PLOITEES



révèle un sondage de la Sofres de septembre 1972. Leur vie sentimentale vient en seconde position. 38 % d'entre elles seulement placent l'amour avant tout le reste. Ces nouvelles générations veulent bien rêver d'amour, mais pas d'eau fraîche. La revue « Avenirs » de mai-juin 1971 confirme cette volonté des jeunes filles. Parmi celles de 14 à 16 ans interrogées, 98 % veulent avoir plus tard une activité professionnelle et 64 % sont décidées à la poursuivre après leur mariage.

Plutôt que de compter sur le mari, 63,4 % des filles de 16 ans qui travaillent souhaitent « apprendre » un métier et 55 % d'entre elles comptent sur le recyclage pour se perfectionner. A cet âge, elles ne savent pas encore que seules 15 à 20 % des femmes qui travaillent arrivent à bénéficier de la formation donnée par les entreprises, les Chambres de commerce, les associations interprofessionnelles et les cours du soir de l'Education nationale. En 1971, l'Association pour la formation professionnelle des adultes a ouvert ses portes à 2 900 femmes. Et à 40 800 hommes. Elles apprendront tout cela au fil des années, en même temps que la colère ou la résignation.

En attendant, la patronat se félicite de l'aubaine. Robert, directeur des usines Dassault à Bordeaux, ne s'étouffe pas de scrupules. « Beaucoup plus facilement que les hommes, remarque-t-il, les femmes se contentent, c'est vrai, de bas salaires et de conditions de travail pénibles. Et elles ont un bon rendement parce qu'elles ont peur de perdre leur place. » La peur de perdre son emploi, tel est sans doute le trait commun à la plupart des femmes qui travaillent. Même pour celles qui ont poursuivi des études. Du baccalauréat aux facultés ou aux grandes écoles, elles s'orientent presque toutes vers des secteurs traditionnellement « féminins ». Ceux qui sont complètement saturés. « J'aurais voulu être médecin, peut-on entendre. Mais les études sont trop longues pour une fille. » Et pour Fatima, qui prépare un C.a.p. de couture : « J'aime travailler de mes doigts, et puis c'est féminin. » Une fois son diplôme obtenu, Fatima ira rejoindre le rang des bobineuses ou des ouvrières de l'électronique, car la profession de couturière ne correspond plus à rien dans le marché du travail actuel.

L'orientation qui leur est imposée consolide un système économique où la juxtaposition de deux mondes — celui des hommes, qui cohabite sans aucune interpénétration avec celui des femmes — renforce l'exploitation commune. C'est la couleur de la première layette qui marque la rupture. Et le fossé s'élargit au fil des années, à coups de « jeux

de filles » et « d'écoles de garçons ». « Tu pleures comme une fille ! » s'insulte-t-on entre galopins. « C'est un garçon manqué », se désole la mère en nettoyant les genoux écorchés de sa fillette. Et gare à ceux qui ne se conforment pas à la loi de la ségrégation ! Dans une école expérimentale, l'année passée, une petite fille a dû faire une véritable révolution pour avoir le droit d'assister au cours de menuiserie, exclusivement réservé aux garçons. Mais le mal était déjà profond : les petits garçons refusèrent énergiquement d'assister, en retour, aux cours de couture, comme on le leur proposait.

## L'aveu du patronat

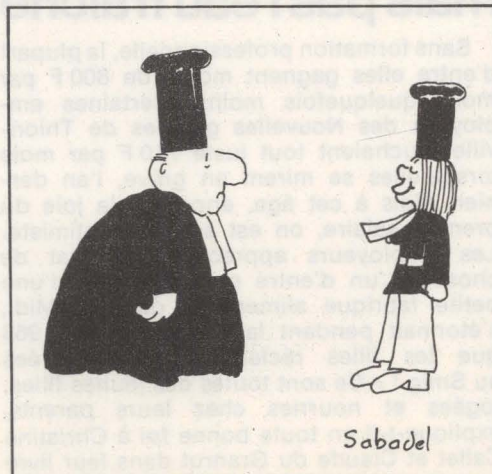
Tout est si bien fait qu'à l'heure du choix de la profession, les dés sont pipés. Les garçons veulent un travail qui reflète leur courage, leur force et leur virilité. Quant aux jeunes filles, elles optent pour les professions où leur « féminité », toute de douceur, de dévouement et d'abnégation pourra s'épanouir. Prêtes à servir leur mari, leurs enfants, leur patron dans la foulée ! Le vocabulaire à cet égard est significatif : à l'hôpital, une femme « assiste » le médecin. Au bureau, elle « seconde » son directeur. La ségrégation est si forte que des secteurs entiers de l'économie ne connaissent pas la mixité. Dans le tertiaire, notamment, 61 % des emplois de bureaux sont occupés par des femmes. Et la hiérarchie est le reflet de la société. Les hommes deviennent chefs, les femmes sténo-dactylos, secrétaires, employées aux écritures, trieuses de chèques. « Ils savent très bien qu'il n'y a que des femmes qui accepteraient de trier des coupons toute la journée dans ces conditions », assure l'une des 6 000 employées des

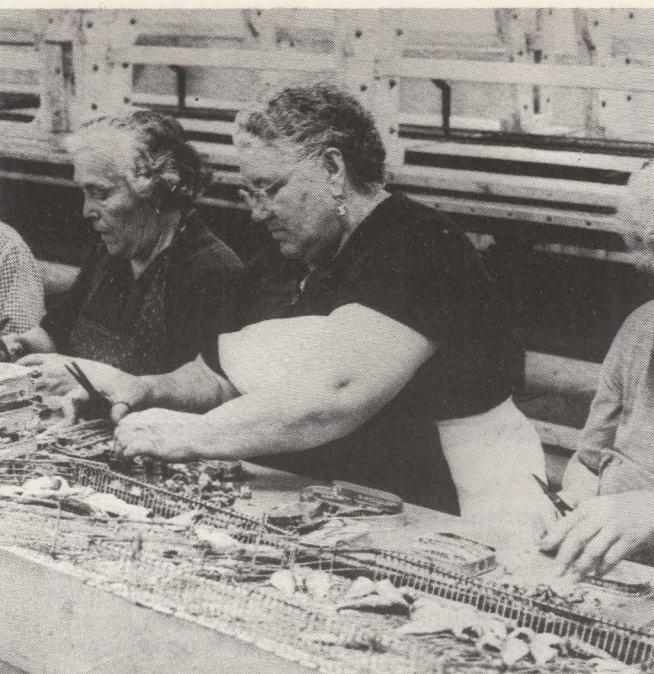
chèques postaux de Paris. Pour les travaux domestiques, également, 80 % du personnel est féminin, ainsi que 60 % des effectifs dans le commerce. Dans l'enseignement — primaire, bien entendu — on recense 70 % d'institutrices et de jardinières d'enfants. Le poste de jardinier d'enfants ferait sans doute sourire ; pourtant, il existe couramment en Suède. Quant aux services médicaux et sociaux, ils permettent aux femmes de pratiquer ce dévouement tellement indispensable à leur épanouissement : on y compte 83 % d'infirmières, de sages-femmes, d'assistantes sociales et de puéricultrices.

La ségrégation peut sembler moins forte dans l'industrie, où les femmes n'occupent que 23 % des postes. C'est qu'elles sont confinées dans les secteurs désertés par les hommes, comme ceux du textile, de la confection, du cuir et de l'électronique. « 70 % des postes de télévision, des machines à laver, des transistors, des standards téléphoniques sont fabriqués par une main-d'œuvre féminine », peut-on lire dans « Place aux femmes ». Inutile de préciser que, dans ces cas, la revendication « à travail égal, salaire égal » perd tout son sens : l'élément de comparaison, en l'occurrence le salaire de l'homme, n'existe pas.

Le hasard fait bien les choses ! Le patronat aussi. A qui la faute, si un C.a.p. de couturière ne donne pas les mêmes droits qu'un C.a.p. d'électricien. Une enquête effectuée par le Centre d'études et de recherches sur les qualifications, en 1970, donnait ces résultats : un brevet d'études industrielles (B.e.i.) de recherches mécaniques, section exclusivement masculine, débouche sur un salaire de 1 000 à 1 200 F par mois. Pour un B.e.i. d'habillement, section exclusivement féminine, le salaire oscille entre 600 et 800 F par mois. Le décalage est tel entre les salaires masculins et féminins qu'il suffit que des femmes s'installent dans un secteur de l'économie pour qu'immédiatement les salaires baissent et que les hommes s'enfuient vers un autre secteur.

D'ailleurs, pour le patronat, l'heure de l'hypocrisie est terminée. Un rapport soumis au C.n.p.f. définit clairement la situation. « On pourrait étendre le champ des possibilités d'emplois de la main-d'œuvre féminine, mais uniquement dans la mesure où le personnel masculin fait défaut ou serait trop coûteux, et où l'appel à l'immigration ne serait pas davantage rentable. » La stratégie est clairement définie, et parfaitement appliquée. Les chiffres en témoignent : au 1er janvier 1973, deux femmes sur trois sont des smicardes.





Leur salaire n'atteint pas 800 F par mois. Gagner moins de 1 150 F par mois est le lot de trois femmes sur quatre et d'un homme sur trois.

L'équivalence des salaires est une formule creuse, même dans les secteurs qui paraissent mixtes. La ségrégation entre hommes et femmes s'établit alors à un autre niveau. Dans l'ensemble des banques et des assurances, par exemple, la mixité est parfaite : autant d'hommes que de femmes. Mais on dénombre 22 % de femmes sténos-dactylos, alors que les hommes occupant de tels emplois sont 0,31 %. A l'opposé, on trouve 33,5 % de cadres techniques masculins pour 3 % de femmes au même poste. Dans l'industrie textile du Nord, les ouvrières spécialisées sont légion (87,3 %), pendant qu'aux postes de direction, il y a 56 femmes pour 1 000 cadres supérieurs. Le même schéma se retrouve dans bien d'autres secteurs, comme l'hôtellerie.

## Alibis pour sous-payer

Quant aux autres professions, elles sont pour ainsi dire un monopole masculin. Jacqueline Baudrier, directrice de la première chaîne de télévision, Françoise Giroud, directrice de « l'Express », Anne Chopinet,

major de Polytechnique, sont saluées par la presse et l'opinion comme des phénomènes. Prodigieux, ces femmes qui arrivent à faire aussi bien que des hommes !

A part quelques exceptions qui confirment la règle, la discrimination des salaires est une réalité officiellement comptabilisée par l'Institut National de la statistique. En 1971, un O.s. gagnait en moyenne 28 % de plus qu'une ouvrière spécialisée. Les ouvrières de chez Roussel-Uclaf en savent quelque chose : « Non seulement nous gagnons moins qu'eux, dit une syndicaliste, mais en plus nous faisons marcher deux machines quand ils n'en font marcher qu'une ! Et quand nous rouspétons, comme il n'y a pas deux personnes qui ont la même classification, même si elles font le même travail, « ils » arrivent toujours à justifier les écarts de salaires. »

Plus le grade du travailleur s'élève, plus la différence des salaires est importante. Une employée gagne 24 % de moins qu'un employé ; une femme cadre supérieur, 40 % de moins qu'un homme au même poste. Quant aux femmes qui arrivent à être ingénieurs, la différence de leurs salaires avec ceux de leurs homologues masculins peut atteindre 80 %.

Devant ces chiffres, le patronat a une série de réponses. Aucune ne résiste à l'analyse. Tout d'abord, l'argument majeur : le manque de qualification. Une étude montre qu'à travail égal, les femmes sont proportionnel-

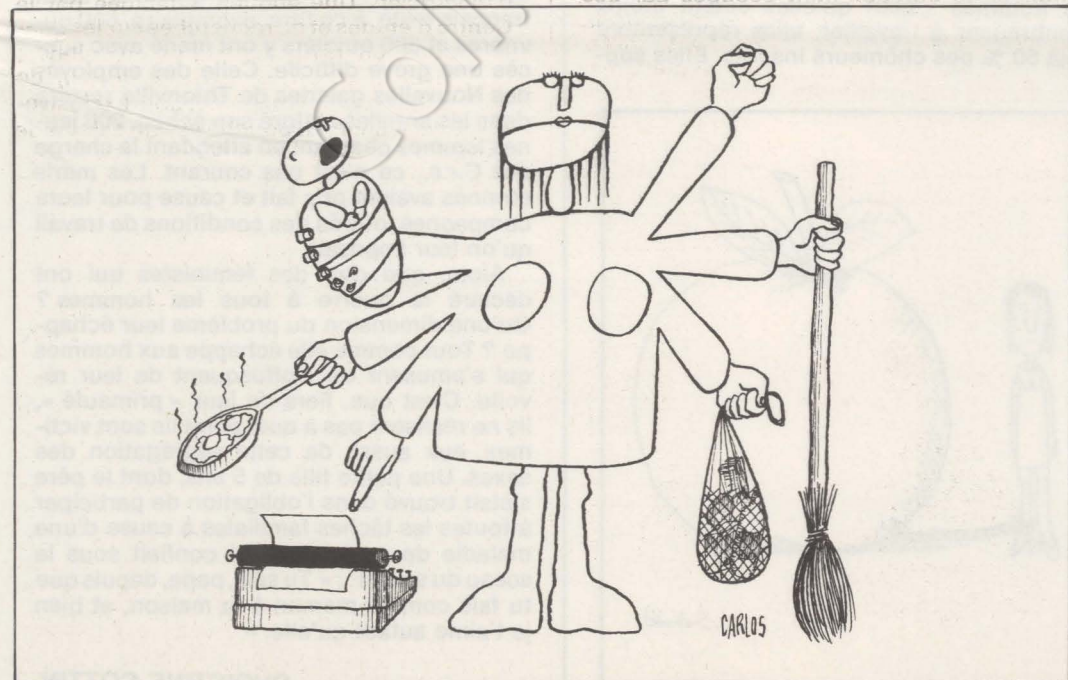
lement toujours plus diplômées que les hommes. Dans la métallurgie, une enquête faite par l'Union des industries métallurgiques montre que, pour le poste de comptable, les hommes sont deux fois moins diplômés que les femmes. Chez les cadres supérieurs, les femmes encore sont plus diplômées que les hommes : en 1968, sur 283 000 femmes diplômées d'études supérieures, on ne recensait que 186 000 cadres supérieurs. Tandis que sur 800 000 cadres supérieurs masculins, 653 000 seulement avaient le même diplôme.

Bénédicte, malgré ses 23 ans, est déjà licenciée ès-lettres et vient de terminer son diplôme de sciences politiques. Malgré ses deux langues — parlées et écrites — et ses diplômes, la première question qui lui fut posée lorsqu'elle se présenta pour un poste d'assistante de direction fut simple : « Savez-vous taper à la machine ? » Pendant ce temps, des garçons de la même promotion qu'elle — aux résultats moins brillants — sans être titulaires d'une licence ont trouvé des postes de cadres à 2 500 F par mois.

Puis vient l'absentéisme, l'instabilité, les maladies prétendues féminines. Les chiffres du ministère du Travail apportent, là aussi, un démenti. Certes, les ouvrières s'absentent en moyenne deux fois plus lorsqu'elles ont des enfants en bas âge. Mais est-ce la faute d'une femme si ses horaires de travail et les structures sociales n'ont pas prévu l'accueil de son enfant quand il perce une dent ou attrape la varicelle ? En fait, plus une femme a de responsabilités, moins elle s'absente. Le taux d'absentéisme, qui est de 6,4 % pour une ouvrière sans enfant, tombe à 2,04 % pour une technicienne et 1,8 % chez une femme cadre ; le cadre masculin est absent plus souvent. Quant à l'indice de stabilité des femmes, dans un même emploi, il est de 90,4 % contre 85 % pour les hommes.

## « Sweet home »

Enfin, la dernière bonne raison des employeurs pour moins payer les femmes, c'est « qu'elles n'en ont pas besoin ». Pour donner du poids à son argumentation, le directeur d'une entreprise lyonnaise d'import-export raconte : « L'une de mes comptables me fait du très bon travail. J'ai voulu lui donner une promotion. Elle m'a demandé une semaine de réflexion, puis elle a décliné mon offre. J'ai su, par la suite, qu'elle avait refusé pour ne pas gagner plus d'argent que son mari ». Le théorème de base s'énonce ainsi : « La femme ne peut avoir qu'un salaire d'ap-



# LES SUREXPLOITEES

point. » Si c'est une évidence pour certains maris, ça l'est surtout pour le patronat. Pourtant, pour les femmes célibataires, les veuves ou les divorcées qui se retrouvent avec des enfants à élever, le salaire d'appoint devient vital. Elles sont plus de 3 millions dans cette situation à essayer de se débrouiller. Outre l'allocation de salaire unique, elles auront droit à une allocation de frais de garde pour leurs enfants. Si toutefois leurs revenus sont inférieurs au plafond fixé par l'Etat — c'est-à-dire très, très bas. Sur les 400 000 mères d'enfants de moins de trois ans, seules 80 000 peuvent ainsi toucher l'allocation. De toute façon, il faut déjà arriver à trouver une garde pour l'enfant. Ce qui est compliqué, car il n'y a qu'une place de crèche pour 1 250 bébés... C'est un monde construit par les hommes, pour les hommes, déchargés à la maison de toutes les tâches subalternes. Si la femme travaille à l'extérieur, la vie familiale ne doit pas en souffrir. Et les divorces sont fréquents quand la femme se remet à travailler, une fois les enfants devenus grands. Les maris dorlotés pendant 15 ans trouvent très choquant de ne plus trouver leur bière dans le frigidaire...

Pour les jeunes couples, le partage des tâches ménagères est fréquent. Le problème est donc singulièrement simplifié. Mais la journée d'une femme ne doit pas moins en être un chef-d'œuvre d'organisation. Pas



une minute à perdre pour mener de front sa vie de mère de famille et sa vie professionnelle. Les semaines de 80 heures sont courantes pour une mère de deux ou trois enfants. Il est bien rare qu'elle ait des loisirs, les week-ends étant consacrés à rattraper les retards de lessive ou de raccommodage. Si l'extension des appareils électro-ménagers facilite aujourd'hui la tâche de la ménagère, l'image de la mère au foyer, attentionnée et méritante, veillant à offrir à sa maisonnée des desserts savoureux et des draps toujours plus blancs, est lourde à porter pour toutes les femmes qui travaillent à l'extérieur.

D'autant qu'un conflit existe entre les femmes au foyer et celles qui travaillent : « Par égoïsme, elles font vivre à leur gosse des vies impossibles », sussurent les premières, à moins qu'elles n'affirment : « Tant qu'il y a du chômage chez les hommes, les femmes ne doivent pas prendre leur place si elles n'en ont pas vraiment besoin. » Et quand « France-Soir » étale sur trois colonnes l'accident d'un enfant survenu pendant que sa mère travaillait, c'est un moyen fort peu élégant de plonger les mères travailleuses dans l'angoisse. « Pourvu que le mien ne soit pas le prochain », prient-elles dans leur for intérieur.

La fatigue, le surmenage, les crises de nerfs sont le lot de toutes ces travailleuses. Le chômage les guette nettement plus que les hommes : bien qu'elles soient moins nombreuses à travailler, elles représentent déjà 50 % des chômeurs inscrits. Elles sup-

portent enfin — et pour un salaire inférieur — des conditions de travail aussi pénibles que celles des hommes. Et pourtant elles s'acharnent, même quand leur salaire n'est pas indispensable. Elles ressentent un profond malaise face au rôle de la femme confinée au foyer, « totalement écartée de la vie active, au même titre que les étudiants, les chômeurs, les handicapés et les personnes âgées », remarque le mouvement des Jeunes femmes, qui tenait son congrès à Alès le 11 juin.

## Chantant devant les C.r.s.

Elles veulent être reconnues comme des individus à part entière, sans passer par l'intermédiaire de leurs maris. Le droit au travail réclamé par un grand nombre d'entre elles est synonyme d'indépendance financière : « Vraiment, c'était trop ! Je m'escrimais à utiliser l'argent du ménage en calculant au plus juste. Mon mari ne s'est jamais rendu compte du mal que cela me donnait. Et, en plus, il a voulu que je lui rende des comptes : c'était pire qu'un examen ! J'avais honte de dépenser son argent, même pour acheter du bifteck aux enfants. Maintenant que je travaille, j'ai retrouvé ma sérénité. Et il vient de découvrir avec étonnement qu'une femme de ménage coûte cher ».

Cependant, si le travail est aliénant pour les hommes, il l'est forcément pour les femmes. Même quand elles peuvent choisir leur profession — et il n'y en a pas une sur dix qui a cette chance — le travail tel qu'il est conçu aujourd'hui est pénible pour tous. Mais plutôt que d'y échapper, comme autrefois, elles veulent le changer. C'est ainsi qu'elles se retrouvent aux côtés des hommes dans la lutte syndicale. La grève du Joint français reste, à ce titre, exemplaire. 600 ouvrières et 300 ouvriers y ont mené avec succès une grève difficile. Celle des employés des Nouvelles galeries de Thionville restera dans les annales malgré son échec. 200 jeunes femmes chantant en attendant la charge des C.r.s., ce n'est pas courant. Les maris étonnés avaient pris fait et cause pour leurs compagnes, outrés des conditions de travail qu'on leur imposait.

Alors, que dire des féministes qui ont déclaré la guerre à tous les hommes ? Qu'une dimension du problème leur échappe ? Tout comme elle échappe aux hommes qui s'amusent ou s'offusquent de leur révolte. C'est que, fiers de leur « primauté », ils ne réalisent pas à quel point ils sont victimes, eux aussi, de cette ségrégation des sexes. Une petite fille de 5 ans, dont le père s'était trouvé dans l'obligation de participer à toutes les tâches familiales à cause d'une maladie de sa femme, lui confiait sous le sceau du secret : « Tu sais, papa, depuis que tu fais comme maman à la maison, et bien je t'aime autant qu'elle. »

### DEUX GRANDES FETES DU PARTI SOCIALISTE

**DIMANCHE 1er JUILLET  
FETE DE LA ROSE  
A PHALEMPIN**

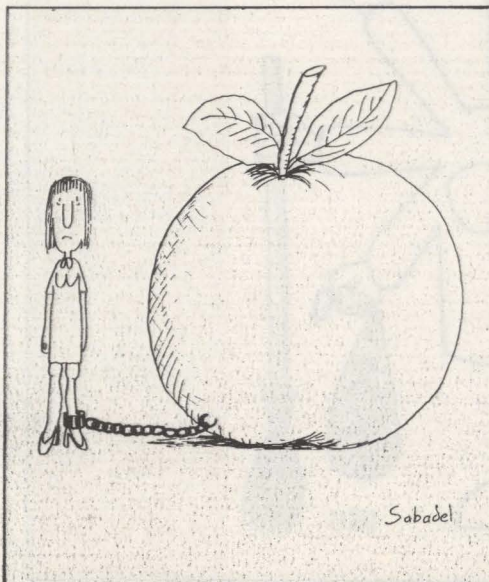
Organisée par la Fédération du Nord avec Jacques Martin, Pierre Doris, Jean-Claude Darnal, Claude Bernard, etc.

Meeting à 16 heures avec Pierre Maury et Gérard Haesebroeck.

**SAMEDI 30 JUIN ET  
DIMANCHE 1er JUILLET  
GRANDE FETE POPULAIRE  
A ANDELNANS**

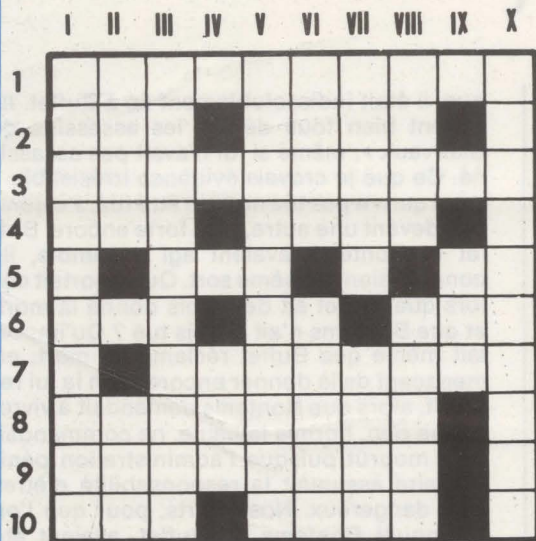
Organisée par la Fédération de Belfort, avec Marcel Azzola, les Guaranis et Juliette Gréco.

Meeting à 17 h 30 avec Jean-Pierre Chevènement et Raymond Forni.



CHRISTINE COTTIN

## Mots croisés



PROBLEME NUMERO 71

### HORIZONTALEMENT :

1. Il n'est pas exagéré de dire qu'on ne les aime pas. - 2. Fit partie de l'Union Française. Retour de son. - 3. Renvois ou envois plus ou moins violents. - 4. Tranche d'histoire. Important élément de service. - 5. Désavoua. Outil. - 6. Avant l'assaut. Possessif. Issu du bon grain. - 7. Se trouvent souvent sur le bout du banc. - 8. N'ont jamais prêté à rire. - 9. S'aigrirait. - 10. Objets d'un troc. Peut même accrocher l'attention.

### VERTICALEMENT :

1. Répugne à agir. - 2. Raller. Sans aucun danger. - 3. Piquent facilement. - 4. Eclat. - 5. Destiné à brûler. - 6. Discussion souvent à bâtons rompus. Hasards.

- 7. Reproduit. Arc-en-ciel. - 8. Patrie d'Anacréon. Mouvement. - 9. Doit garder la ligne. - 10. Permet d'éclairer les idées.

### SOLUTION DU PROBLEME NUMERO 70

**HORIZONTALEMENT :** Scaphandre. - 2. Pavois. Ain. - 3. Ere. ST. - 4. Canaille. - 5. Ici. Saoule. - 6. Atrocité. - 7. Lé. Rude (cf. Arc de Triomphe de Paris). Ré. - 8. Iroise. Dan. - 9. Té. Une. - 10. Est. Priser.

**VERTICALEMENT :** 1. Spécialité. - 2. Caractères. - 3. Avenir. - 4. Pô. Orin. - 5. Hibiscus. 6. As. Laideur. - 7. Flote. Ni. - 8. Da. Eue. Des. - 9. Ris. Râ. - 10. Entretenir.

## Abonnés arrivés à échéance réabonnez-vous sans tarder

BULLETIN D'ABONNEMENT A L'UNITE  
41, Boulevard MAGENTA - Paris 10e

Je soussigné (1).....

Profession .....

Demeurant .....

désire souscrire un abonnement\*

normal de 6 mois à 50 F

normal d'un an à 90 F

de soutien à 100 F

de soutien à 150 F

de soutien à 200 F

\*Cochez la case correspondante

Je vous adresse le montant correspondant\*

par chèque bancaire

par chèque postal

ou virement

au C.C.P. L'Unité

3034980 La Source

Date et

Signature

(1) PRIERE D'INDIQUER NOM ET ADRESSE EN LETTRES CAPITALES

Pour les abonnements Etranger, le prix sera indiqué sur demande.

## L'unité

Rédaction : 5 rue Viollet-le-Duc  
(Paris-9e) Tél. : 878.44.34

Administration : 41 bd de Magenta  
(Paris-10e) Tél. : 208.23.50

Directeur général : Pierre Mauroy

Directeur de la rédaction : Claude Estier

### REDACTION

Serge Richard (rédacteur en chef), Claude Fuzier, Guy Perrimond, Nicolas Brimo, Michèle Backmann, Robert Butreau, Christine Cottin, Daniel Mitrani, Jean Montagnard, Gilberte Muller, Christiane Peyre, Maurice Séveno, Pierre Thibault, Claude Vintoux, Antoine Violet.

SEC. DE REDACTION-MAQUETTES  
Nicole Chaillot

### AVEC LA COLLABORATION DE

Jean-Pierre Chevènement, Georges Conchon, Yves Durrieu, Roger Fajardie, Georges Fillioud, Claude Gault, Gérard Jaquet, Pierre Joxe, Pierre Lavau, Emile Loo, François Mitterrand, Robert Pontillon, Henri-François Rey, Georges Sarre, Dominique Taddei.

### ADMINISTRATION

Conseiller technique : François de Grossouvre  
Secrétaire administrative : Jacqueline Daimé.  
Publicité : Régie Publicitaire, 2 rue du Cygne, Paris 1er. Tél. 508.45.00 (Michèle Pancaldi).  
Spectacles : France-Lafayette, 10 rue Bleue, Paris 9e. Tél. 523.10.35 (Jean-Pierre Lemaire).  
Directeur de publication : Michel Lecornet.  
Société éditrice : Les Nouvelles Editions de l'An 2000.

## Quand le Prince choisit la mort

**Georges Pompidou aimait à le dire : il était contre la peine de mort. Jusqu'au jour où il refusa à Claude Buffet et Roger Bontems la grâce présidentielle. Me Robert Badinter était l'avocat de Roger Bontems. Dans « L'exécution », qu'il vient de publier chez Grasset, il donne son opinion sur le droit de grâce présidentielle et sur les raisons qui ont poussé Pompidou à envoyer Bontems à la mort, au petit matin.**

« **J**a m'interrogeais sur le droit de grâce. Il me parut receler une ambiguïté sournoise, une de ces mystifications historiques pétries d'idées reçues, d'archétypes qui faussent nos sensibilités. Bien évidemment, le droit de grâce est à l'avantage du condamné. Il lui donne une chance de plus contre l'injustice ou la rigueur des juges. Mais pour le souverain qui l'exerce, qu'implique donc ce droit de vie ou de mort sur autrui ?

Le président gracie le condamné ; promis à la guillotine, celui-ci échappe au dernier moment. Suspense. Angoisse extrême. Soulagement. Bravo. La clémence du prince a joué. Il en sort grandi, à coup sûr. Car il est sans exemple, le temps écoulé, que l'histoire ait reproché au prince sa mansuétude.

Ou bien le prince refuse la grâce. La condamnation prononcée est exécutée. Apparemment, le prince a seulement laissé passer la justice du peuple. C'est bien la Cour d'assises qui a condamné à mort, non le prince. En n'interdisant pas l'exécution, il ne contredit pas la décision rendue. Au contraire, il satisfait le sentiment populaire exprimé par le jury. Le prince peut dire : « Je n'ai pas voulu cela. C'est eux qui en ont décidé ainsi. S'ils ne voulaient pas que cet homme meure, il leur appartenait de le dire. Mais ils ont choisi. Qu'ils portent la responsabilité de leur choix devant les hommes. Je m'en lave les mains. » Ainsi, le droit de grâce grandit devant l'Histoire celui qui en use. Il rend souvent populaire celui qui le refuse. Sévère ou clément, le prince gagne à tout coup.

Mais qu'implique en réalité le droit de grâce ? Juges et jurés ne condamnent pas l'accusé à mourir effectivement sur la guillotine. Ils offrent simplement au prince la possibilité de cette exécution. Ils ouvrent au prince l'alternative : laisser vivre ou faire mourir. A lui de choisir. Plus précisément encore, la Cour ne condamne pas à mort. Elle propose au prince de faire mettre à mort un condamné. Le prince seul en définitive décide. C'est par là qu'il est responsable et totalement responsable puisqu'il peut tout, à son gré, à sa guise, sans rendre compte

à quiconque, hormis à lui-même. Puisqu'il dispose souverainement, absolument de la vie de cet homme. Sans doute il n'en disposerait pas si on ne la lui offrait pas. Mais cet homme que l'on jette au prince, enchaîné, déjà rejeté par le peuple et ses juges, pour que le prince en fasse ce que bon lui semble, cette réalité-là, cette responsabilité-là, le prince ne peut la refuser.

Il ne faut pas sortir de là. Il n'y a pas de condamnation à mort en justice. Seulement un vœu de mort qui monte de la Cour d'assises vers le prince. A lui de l'entendre ou de le refuser. Il est le tout-puissant. (...)

Ce matin-là, comme les autres, j'ouvris mon poste. J'écoutai le premier bulletin d'information. J'appris le retour du président. Puis après quelques informations, sans importance, le journaliste enchaîna en donnant les résultats d'un sondage sur la peine de mort qu'on allait publier le jour même dans un grand quotidien. Je restai stupéfait. Non des pourcentages (je savais bien que les Français en leur majorité étaient favorables à la peine de mort). Mais la publication à ce moment précis d'un tel sondage me parut chargée d'une signification redoutable. Bien sûr, il n'exprimait peut-être que la bassesse d'âme d'un rédacteur qui avait jugé bon de mettre la peine de mort à la une, puisqu'elle était dans l'actualité, et qui avait trouvé raccrocheur ce sondage sans mesurer qu'il serait interprété comme l'adhésion par avance des Français à l'exécution de Buffet — et peut-être de Bontems. Mais je redoutais le pire. Je savais la dévotion notoire de ce journal à la politique élyséenne. Sans doute, je n'allais pas jusqu'à croire que le président de la République avait pu inciter à la publication de ce sondage, parce que, ayant décidé de faire exécuter les condamnés, il voulait montrer à l'opinion publique qu'il était en accord avec elle. Un tel calcul politique s'agissant d'une telle décision me paraissait impossible chez celui qui exerçait à cet instant le droit de vie ou de mort. Mais le fait était là. Le sondage était publié au jour du retour présidentiel alors que tout laissait à penser que la décision serait connue dans les jours à venir. Ceux qui le publiaient n'étaient pas hommes à braver la colère du président. Se seraient-ils hasardés à proclamer ainsi la faveur des Français à la peine capitale s'ils pensaient que le président inclinait à gracier les deux hommes ? Je ne pouvais à coup sûr savoir si les augures exprimaient bien la pensée de la divinité. Mais ce qu'ils exprimaient s'avérait sinistre pour Buffet et peut-être pour Bontems.

Pour la première fois, devant ce sondage, je doutai du sort de Bontems. Pour la première fois, je réalisai que, pour l'opinion publi-

que, il était indissolublement lié à Buffet. Ils étaient bien tous deux « les assassins de Clairvaux », même si lui n'avait pas assassiné. Ce que je croyais évidence irrésistible : celui qui n'a pas tué ne peut être tué, s'estompait devant une autre, plus forte encore. Buffet et Bontems avaient agi ensemble, ils connaîtraient le même sort. Qu'importait dès lors que Buffet ait deux fois donné la mort, et que Bontems n'ait jamais tué ? Qu'importait même que Buffet réclamât la mort, en menaçant de la donner encore si on la lui refusait, alors que Bontems demandait à vivre, et que rien, hormis la haine, ne commandait qu'il mourût puisque l'administration pénitentiaire assumait la responsabilité d'être plus dangereux. Nos efforts, pour que l'on distinguât Bontems de Buffet, avaient été vains. Buffet l'emportait finalement. Son camarade le suivrait jusqu'au terme de leur entreprise. Je n'eus pas ce jour-là le cœur à me rendre à la Santé. Bontems aurait trop aisément déchiffré mon visage.

La mort vint par surprise. A un moment où, sentinelle fatiguée, j'avais cessé de guetter. Un ami m'avait appelé le dimanche pour me dire que le conseil de la magistrature était convoqué pour le mardi soir. Je savais qu'il était toujours bien informé. Je le remerciai. Cette précision me ramenait à la réalité. Rien n'était donc acquis. J'aurais dû m'irriter de ce délai qui prolongeait l'attente. Au contraire, j'en fus soulagé. Il ne se passerait rien jusqu'à mercredi soir, au plus tôt.

Je retournai à la Santé lundi matin, comme à l'accoutumée. Je pouvais affronter Bontems sans crainte qu'il devinât mon angoisse. Par facilité, j'annonçais la nouvelle à Bontems en renvoyant au mercredi la réunion du conseil. Il n'attendrait donc pas la décision avant jeudi. Je lui assurai ainsi, pensais-je, une sorte de répit. Je lui mentais, par facilité ou charité, pour la première fois. Il accueillit mon propos sans émotion, presque avec détachement. Nous parlâmes d'autre chose, mais je sentais que mes propos ne l'atteignaient pas, qu'il était, ce matin-là, retranché en lui-même. En regardant la table où s'empilaient des livres, des illustrés pour enfants, je reconnus, bien plié, le journal où s'étalait le sondage. Comment était-il parvenu là ? Je ne l'interrogeai pas, n'y fis pas allusion. Sans doute ai-je eu tort. Mieux aurait valu conjurer l'impression en lui parlant librement. Je me demandai seulement si ceux qui avaient publié ce sondage avaient pensé qu'il tomberait sous les yeux des condamnés. Probablement auraient-ils haussé les épaules. Pourquoi ménagerait-on les assassins ? Ils ne ménagent pas leurs victimes. C'était si facile d'avoir bonne conscience quand il s'agit d'assassins. »